
BARBONNE-FAYEL

HISTOIRE DE BARBONNE

1845



Par l'Abbé Barat

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Ce document
est tiré textuellement du récit de
l'Abbé Barat de 1845.

C'est pourquoi, vous trouverez quelques tournures
et des mots de l'époque.

Nous vous souhaitons une bonne lecture

Merci de votre soutien

**Les membres de l'Association
"Les amis de l'église de Barbonne-Fayel"**

Avant-propos

Il y a bien peu d'hommes, surtout parmi les habitants de la campagne qui ne tiennent fortement aux lieux qui les ont vus naître. Il semble que la Divinité ait attaché à l'antique et modeste clocher un aimant tout puissant qui les retient ou qui les ramène sans cesse vers ce point.

On ne peut guère se défendre d'un sentiment triste et vraiment pénible. La plupart d'entre eux ne réfléchissent presque jamais, tous étant occupé uniquement à améliorer un peu leur existence matérielle, ils ne savent pourquoi ils trouvent tant de charme jusque dans la chaumière où le plus souvent ils n'ont mangé qu'un pain noir, jusque sur une terre quelquefois aride et ingrate qu'ils ont arrosée de leurs sueurs, qu'ils n'ont rendue féconde qu'à force de travaux et de fatigue. Ils sont là, parce qu'ils y sont, ils vivent, où plutôt, ils y végètent parce qu'ils y sont nés ; ils y meurent parce qu'ils y ont vécu. Semblables en quelques sortes à la plante qui croît là où le hasard l'a fait germer, ou au chêne de la forêt qui s'élève à l'endroit où l'oiseau a laissé tomber un gland.

Avec un peu d'attention et surtout avec le sentiment religieux de leur part, il serait facile d'expliquer cet attrait dont bien peu de personnes sont exemptes. Là, en effet, ils trouvent cette maison pauvre, il est vrai, mais qui pourtant leur a servi de premier asile à leur entrée dans la vie, et cette vieille Eglise qui a vu passer tant de générations et où l'on apprend à être homme et chrétien, et cette modeste école où on a puisé l'instruction nécessaire à chaque état, et ces places témoins des jeux du premier âge.

Là, se trouve encore le lieu de la sépulture des ancêtres où dorment, en attendant une vie nouvelle, les générations qui nous ont précédés, ce cimetière de tout temps et partout si respecté où nous avons la certitude de mêler nos cendres à celles d'un père, d'une mère, d'un enfant ailleurs tout est muet, rien ne parle au cœur parce que tout y est étranger. Nous admirons sans doute quelques instants les monuments que le génie ou la piété des peuples ont élevés ; mais comme de tristes exilés nous détournons bientôt nos regards, et nous tournons nos pas vers un objet plus cher à tant de titre.

C'est un malheur sans doute que presque toujours la génération présente s'occupe bien peu de celle qui a passé avant elle, et qu'elle n'a conservé le souvenir, au lieu de chercher des exemples de vertu et d'instruction chez les peuples étrangers ou chez les nations anciennes, il ne soit jamais venu à l'idée de personne de recueillir ceux qui nous toucheraient de plus près et feraient sur nous une impression assurément plus vite et plus durable.

Cette réflexion seule suffit pour faire comprendre qu'il n'est pas question ici, qu'il ne peut être aucunement question de donner une histoire complète et suivie de Barbonne. Le peu de renseignements que l'on trouve sur un pays qui n'a jamais joué aucun rôle du moins tant soit peu important dans les événements et dans les révolutions qui ont si souvent changé la face et l'état de nos provinces ; le peu d'égard que l'on a toujours témoigné pour ce qu'on appelait avec dédain les manants, le peu d'instruction ou plutôt le manque total d'instruction que l'on rencontrait et que l'on ne rencontre même encore que trop souvent dans le plupart de habitants de nos campagnes, tout cela est cause que beaucoup de bourgs, de villages, de hameaux peut-être

dont le souvenir pourrait paraître intéressant, n'ont laissé aucune trace dans le cours des siècles passés.

Tel est le monde : on parle avec admiration, avec emphase de ces hommes qui ont versé le sang des hommes ou pour satisfaire leur vanité et leur ambition, ou pour s'emparer de quelques lambeaux de terre qu'ils laissaient en friche, après en avoir exterminé les paisibles habitants et on ne dit pas un mot même dans leur pays de ces pauvres et honnêtes paysans dont le travail seul du jour et de la nuit nourrit toutes les classes de la société dont le nombre fait la force des états.

La vertu, l'habilité, les talents n'auraient-ils donc jamais été le partage que ces hommes dont l'histoire a conservé le nom, mais aussi dont elle n'a eu le plus souvent à enregistrer que les vices et les crimes ?

Il y eut un temps, et ce temps n'est pas encore éloigné de nous où voulant faire de la France une rase campagne, le vandalisme républicain ne pouvait souffrir les monuments sacrés qu'avait élevés la piété de nos pères et qui étaient pourtant les seuls en quelque sorte qui fissent honneur au plus beau pays de l'univers. Les églises s'écroulèrent de toute part sous le marteau dévastateur ; quelques jours encore et on aurait plus vu dans les campagnes que des toits de chaumes comme on aurait plus trouvé dans les cités que des hôtels de ville et de salles de spectacle, des hôpitaux et des prisons. Un homme tomba et ce qui restait sur le sol français des asiles destinés à la prière put rester debout.

Jalouse de maintenir précisément ce qui a échappé aux orages révolutionnaires l'administration actuelle étend ses soins jusque sur les moindres hameaux et comprend que l'un de ses plus

beaux titres à la reconnaissance publique est d'unir le siècle présent aux siècles qui ont précédé, en conservant tout à la fois à la religion et aux beaux-arts des édifices dont la ruine serait une perte irréparable pour notre France. Elle nomme et encourage partout les sociétés archéologiques, elle se fait donner de toutes parts des renseignements sur l'origine de nos églises, sur les changements qu'elles ont éprouvés, sur leur état actuel afin d'être plus à même d'empêcher les dégradations que l'ignorance pourrait leur faire subir sous prétexte d'embellissement et de décoration.

Tels sont les motifs qui ont donné l'idée d'entreprendre cette simple notice ou plutôt cette statistique tant de Barbonne que de son église si digne de fixer l'attention par sa grandeur et sa beauté. Tous ces renseignements qui y sont consignés viennent ou de l'examen attentif et de la connaissance des lieux, ou du témoignage des personnes qui ont vu une partie des faits et des changements récents, ou des pièces authentiques qui existent ; ou enfin des notes qu'on laissées plusieurs curés de Barbonne., M. Ragon qui fut à la tête de cette paroisse depuis l'an 1611 jusqu'en 1645 a surtout un droit particulier à la reconnaissance publique pour le soin qu'il a eu de conserver par écrit le souvenir de plusieurs faits importants arrivés avant lui et d'écrire jour par jour à la suite des actes religieux tout ce qui survenait de particulier ou de remarquable.

Ces registres, qui commencent à l'année 1584, sont déposés à la mairie de Barbonne et dans un état précieux de conservation.

SOMMAIRE

MONOGRAPHIE DU VILLAGE DE BARBONNE-FAYEL PAR L'ABBE BARAT

CHAPITRE I

- | | | |
|------|---------------------------------------|----|
| I - | Description topographique de Barbonne | 9 |
| II - | Fortifications | 15 |

CHAPITRE II

Dépendances de Barbonne (1845)

- | | | |
|-------|-----------------------|----|
| I - | La Cense-Baugé | 19 |
| II - | Le hameau de Lancourt | 21 |
| III - | La Raccroche | 22 |
| IV - | Le moulin | 22 |
| V - | La Commanderie | 23 |
| VI - | Fayel | 24 |

CHAPITRE III

Population, et dépendances anciennes

1 - Faubourg de Charrat	28
II - Faubourg de Saint Pierre	28
III - Faubourg de Saint Antoine	29
IV - Faubourg du Mesnil	29
V - Faubourg du Vaucheret	30

CHAPITRE IV

I - Faits historiques	32
II - Etat politique de Barbonne	36
III - Affranchissement de Barbonne	39
IV - Fidélité des habitants de Barbonne	40
V - Caractère et mœurs des habitants	44
VI - Éducation	50
VII- Territoire, production, climat	55
VIII - Industrie, commerce	60
IX - Propriétés communales	64
X - Antiquités et monuments	71
XI - Personnages remarquables	74

CHAPITRE 1

I - DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE DE BARBONNE

Faute de renseignements positifs et de mémoires certains sur les temps anciens, il est absolument impossible de ne rien découvrir d'assuré sur l'époque de la fondation ni sur le commencement de Barbonne ; certains monuments druidiques qu'on a trouvés sur le territoire et dont il sera parlé au dernier chapitre nous donnerait lieu de croire que tout ce pays était autrefois couvert de forêt où les gaulois s'enfonçaient pour leurs cruels sacrifices : tous les titres qui nous restent jusqu'en l'an 1724 lui donnent le titre de Ville, ainsi que plusieurs géographes anciens et modernes. On lit encore sur un très vieux manuscrit que son nom primitif était Bar-sur-Bois, à cause de l'immense étendue de bois qui en est à quelques distances du côté de l'ouest et qui paraît avoir été, il n'y a pas longtemps encore, bien plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui.

Comment et à quelle époque ce nom a-t-il été changé ? L'auteur du même manuscrit prétend que ce changement est du à un Thibault, Comte de Champagne, qui voulut ainsi témoigner aux habitants sa satisfaction pour leur constante fidélité et la bonne réception qu'il aurait reçu chez eux, mais il ne marque pas quel est ce Thibault. Ce qui est certain c'est que le nom de Thibault a toujours été cher et en vénération à Barbonne.

Depuis tous les désastres que le pays a essuyé dans le cours du XV, du XVI et du XVII siècle, Barbonne n'est plus qu'un bourg, il est sans importance, situé à l'extrémité Sud-Ouest du département de la Marne et l'arrondissement d'Epernay au 1° degré 22" de longitude est, et du 48' degré 40 " de latitude nord, à un peu plus de 6 myriamètres sud-ouest de Chalons, à 5 myriamètres

sud-ouest d'Épernay et à 8 kilomètres sud de Sézanne, son chef-lieu de canton.

Il est bâti sur une petite hauteur à l'est de la belle Forêt de la Traconne sur la route Royale n°51 de Givet à Orléans, au point de départ du chemin de grande communication de Barbonne à Troyes par Romilly-sur-Seine, dans la partie de l'ancienne province de Champagne appelée Brie Champenoise.

Ce pays, dit l'Abbé Leboeuf, situé dans la Gaule celtique faisait partie de ce qu'on nomme plus tard Pagus meldentis, parce qu'on y suivait la coutume de Meaux, il formait la moitié de l'archidiaconé de Sézanne au sud, comme l'autre moitié au nord était désigné sous le nom de Pagus Brigiensis. Peut-être Barbonne était-il compris dans ce qu'on appelé alors Tentena cupedentis dont on prétend Quedis était le chef-lieu. Ce village serait bien déchu aujourd'hui de son importance.

La route royale en arrivant par le nord partage le pays en deux parties égales jusqu'au centre, et près de la place dite de la Liberté, où commence le chemin de grande communication qui continu vers le sud, tandis que la route s'avance à l'ouest puis au sud-ouest pour sortir du pays. D'autres rues assez bien alignées et bien pavées, généralement propres, quoique un peu étroites coupent pour la plupart Barbonne en deux sens, ce qui lui donne un aspect sinon élégant du moins assez agréable.

Dans l'intérieur, plusieurs belles vastes places situées en différents quartiers favorisent la circulation de l'air et contribuent à la salubrité. La plus grande et la plus régulière est la place de la Halle au midi de l'église et qui présente un parallélogramme d'environ 35 mètres de long sur 30 mètres de large. Elle est unie par une rue à une autre place qui se trouve à l'est (le cet édifice et

qui peut avoir 25 mètres de longueur sur 20 mètres de large. Cette dernière place offre une fort belle plantation de tilleuls et sert d'emplacement pour les jeux publics, mais il est à regretter qu'on l'ait choisi pour cette destination se trouvant précisément entre le cimetière dont le silence ne devrait jamais être troublé et l'église dont le respect est trop souvent oublié. La troisième est située dans la partie nord-ouest du pays et se nomme la place à l'oie, elle est moins agréable que les précédentes à cause du terrain peu uni et fort en pente où elle se trouve. Enfin la quatrième est la place de la Liberté au centre de Barbonne et au point de réunion du chemin de grande communication avec la route royale. Elle est la moins propre à cause d'une mare d'eau croupissante qu'on y conserve.

Bien différent de la plupart de nos villages ça et là quelques maisons isolées et répandues sur une vaste étendue, Barbonne est un pays très rosser dont toutes les habitations touchent les unes aux autres et il n'offre à l'intérieur que bien peu de terrain de culture. On y trouve des jardins et des vergers qu'en petit nombre et seulement près des anciens remparts.

Les maisons n'ont généralement qu'un rez-de chaussée et quelques-unes un premier étage, surtout celles qui se trouvent sur la route Royale ; mais elles sont toutes bâties solidement et en pierre dures tirées de côtes voisines et sont couvertes en tuiles plates ainsi que toutes leurs dépendances. Il n'existe plus de construction en bois que quelques anciennes maisons épargnées dans les différents incendies qui ont plusieurs fois affligé Barbonne et l'ont détruit en grande partie. Deux d'entre-elles conservent encore en dehors et après les poteaux qui soutiennent des saillies, des figures grossièrement sculptées telles qu'il s'en trouvait anciennement à toutes les maisons ce qui devait donner au pays un aspect fort original. Toutes ces figures qui, dit-on,

représentaient des saints, ont été détruites ou entièrement mutilées pendant la révolution de 1793 par ordre des autorités ou district de Sézanne, et il n'y eut de conservées que celles dont il vient d'être parlé.

Incendies arrivés à Barbonne

Il ne sera question dans cet article que des incendies accidentels qui ont eu lieu à Barbonne, il sera fait mention ailleurs des dégâts qu'il a éprouvé par suite de guerre. La plupart des maisons étant autrefois couvertes en paille, et le pays manquant d'eau, il paraît que les incendies y ont toujours été fréquents et ont presque tous causé de très grands ravages mais tous ne sont pas connus. On lit sur une pierre d'une des maisons de la rue du Prétoire : "J'ai été brûlée en 1500", c'est tout ce qu'on peut en savoir , parce qu'il ne nous en reste aucun mémoire, ni aucun détail.

Le premier incendie dont on ait une connaissance positive et détaillée est celui qui arriva le 19 janvier 1624. La foudre étant tombée à midi sur la flèche de l'église, le feu poussé par un vent du nord très violent se répandit sur les maisons situées au sud de cet édifice dont il consuma un très grand nombre jusqu'à neuf heures et demie du soir où on parvint à l'arrêter. Le souvenir de ce désastre s'est perpétué Jusqu'à nos jours parmi les habitants de Barbonne. Ils disent avoir vu appris di-, leurs ancêtres que si, lors de l'incendie de la Ville de Sézanne en 1632, ils n'avaient d'abord porté aucun secours à cette ville, ils n'avaient fait que se conduire envers ses habitants comme ceux-ci avaient agi envers leur pays quelques années auparavant dans une circonstance tout à fait semblable.

Sans s'excuser assurément en aucune sorte l'esprit de vengeance qui aurait alors guidé le peuple de Barbonne, cela diminue au

moins un peu et beaucoup même tout l'odieux de cette indifférence et montre en même temps combien l'auteur de la notice sur Sézanne qui a paru en 1837 a agi plus que légèrement en avançant d'un ton pédantesque que pendant que "toutes les villes et bourgs voisins furent touchés de son malheur, il n'y eut que son ancienne émule, cette petite Carthage Barbonnaise qui crut glorieusement pouvoir s'élever sur ses ruines. S'enrichir de ses dépouilles, et à la lueur de son feu, tirer son nom de l'obscurité ; mais que bientôt après, elle revint à des meilleurs et moins ambitieux sentiments, elle avoua franchement, comme le rustique de l'Eglogue, qu'elle se trompait en ses comparaisons et prenait encore plus mal ses mesures". Tout homme de bon sens qui a lu l'ouvrage de monsieur P.S.B. jugera si c'est là de l'histoire et si c'était la peine de sortir de son style ordinaire ou plutôt de sa platitude habituelle pour donner dans le ridicule et se jeter dans l'absurde. Un historien doit dire la vérité, mais la dire pour tous, il doit faire connaître les fautes de ceux dont il parle, mais non point les aggraver, encore moins en faire une source de calomnies. Nous prions instamment Monsieur P.S.B. de nous apprendre où il a vu que sa Carthage Barbonnaise ait jamais voulu s'enrichir des dépouilles de la Ville de Sézanne. Il pourra trouver plus bas tout le contraire de ce qu'il avance.

Le 10 février 1637, un autre incendie éclata à Barbonne ; il y eut une douzaine de maisons brûlées. Le feu avait pris à onze heures du soir dans une étable située près de la pointe orientale de l'Eglise, et où était couché un mendiant de Fontaine-Denis qui fut entièrement consumé dans les flammes parce qu'il était impotent et qu'on ne s'aperçut du feu que lorsqu'il était plus temps de lui porter secours.

Le 29 novembre 1698, un nouvel incendie dévora en peu de temps un nombre considérable de maisons qui étaient toutes en

bois et couvertes en paille ou en bruyère ; il y eut encore un homme et plusieurs enfants qui y perdirent la vie.

Le 25 avril 1705, à 9 heures et demie du soir , le feu éclata tout à coup dans un pressoir situé près de l'église ; il y eut un homme retenu au lit par la maladie qui mourut de frayeur par la "vision des flammes qui consumaient un si grand nombre de maisons et en entendant les cris des animaux dont on ne put sauver aucun. C'était le premier marguillier d'honneur et le syndic perpétuel de Barbonne il se nommait "Hardy".

Le 27 mars 1720, Barbonne éprouva le plus terrible désastre qu'elle eut essuyé depuis 1624. Le feu prit dans une maison de la rue Chevreuse, envahit bientôt dans le quartier sud-est, parvint jusqu'à l'église qui fut une fois encore détruite en partie ainsi que 80 maisons et la halle placée au midi de l'église.

Mais ce n'était encore que le prélude d'un autre plus terrible qui arriva 10 ans après, le 27 août 1730. Quelques enfants ayant eu l'imprudence de faire du feu dans la ruelle du Haut-Pas, il vola des étincelles dans les maisons et les granges voisines, comme on était encore au plus fort de la chaleur et que la sécheresse était grande, l'incendie devint bientôt d'une violence extrême, détruisit entièrement le couvent de la Chapelle de Saint-Jacques-du-Haut-Pas ainsi que 160 maisons, fit périr un très grand nombre de personnes, et ne s'arrêta qu'à la rue qui est maintenant la route Royale, en face de l'Eglise.

A la suite de cet immense incendie, il se déclara à Barbonne une espèce d'épidémie qui fit beaucoup de victimes et qui sévit surtout contre les enfants de 10 à 12 ans, dont il mourut près de cent.

Depuis cet épouvantable désastre de 1730, on ne voit pas qu'il en soit arrivé de bien considérable jusqu'en 1827 où le feu prit encore

à l'extrémité ouest de Barbonne, brûla cinq maisons avec toutes leurs dépendances et endommagea fort un pressoir situé dans ce quartier. Il y eut cela de remarquable que ce dernier incendie, une grande partie des hommes étant absents du pays à cause des moissons de la Brie, se furent les femmes qui se mirent à l'oeuvre avec une ardeur incroyable, firent l'office des pompiers, et contribuèrent beaucoup par leurs efforts à empêcher de plus grands dégâts.

II - FORTIFICATIONS DE BARBONNE

La surface de Barbonne d'une forme irrégulière et se rapprochant d'un ovale aplati vers le sud contient environ 235 000 mètres carrés, non compris ses dépendances. Sa longueur du nord au sud est de 500 mètres, sa largeur de l'est à l'ouest est de 390 mètres vers le centre et de 550 mètres plus au sud.

Autour de cette enceinte existaient autrefois des fossés larges et profonds et une double ceinture de murailles qui pouvaient en faire une place de quelque résistance, avant la découverte des armes à feu. Les fossés avaient sept mètres de largeur et un peu moins de profondeur, le mur extérieur avait un peu plus d'un mètre d'épaisseur et environ 6 mètres d'élévation, le mur intérieur était de la même épaisseur mais moins élevé ; entre cette double muraille il y avait un espace libre ou chemin de ronde d'environ 3 mètres de largeur. On avait pratiqué dans le mur extérieur des meurtrières à hauteur de tir et élevé des tours de distance en distance et à chacun des angles. On communiquait avec le dehors par quatre portes et une potence dont plusieurs ont été démolies le 11 novembre 1739, mais qui ont toutes entièrement disparues qu'au commencement du 19^{ème} siècle. Leur emplacement conserve encore le nom qu'elles portaient alors. Ainsi la sortie au nord est appelé la porte Saint-Jean ou porte de l'Orme ; celle de

l'est la porte Saint-Pierre ou Porte de QUeudes ; celle du sud est la porte Saint-Antoine ou porte de Fayel ; celle du sud-ouest, la porte Saint Jacques, celle de l'ouest la Poterne ou porte Saint Michel.

Trois autres sorties existaient encore depuis qu'on eut cessé d'entretenir les fortifications, c'étaient des brèches qui y avaient été faites pendant les guerres de la Fronde.

L'une appelée aujourd'hui porte de Fontaine-Denis se trouve à 100 mètres au sud de la porte Saint-Jacques ; la deuxième est près de la Poterne ou porte Saint-Michel un peu au sud, et la troisième au sud-est de la porte Saint-Jean. Il n'existe pas maintenant d'autres issues pour sortir de Barbonne, sinon une nouvelle percée que la commune a faite au sud pour le chemin de grande communication en achetant cette année 1844 et en faisant abattre une maison particulière qui s'opposait à cette sortie.

Pendant les guerres que Charles VII eut à soutenir au commencement de son règne contre les anglais alors maîtres d'une grande partie de la France, Barbonne eut fort à souffrir de la part de l'armée du Comte de Salisbéry qui avait été nommé Gouverneur de la Champagne et de la Brie.

Après le mariage qui eut lieu à Troyes en 1422, le duc Redfot, Régent de France pour l'Angleterre et la soeur du Duc de Bourgogne, ligués contre le roi avec les anglais et le Duc de Bretagne ; tous trois se mirent en devoir de chasser de la Champagne tous les serviteurs de Charles VII, Pont-sur-Seine fut pris d'abord et la garnison passée au fil de l'épée , le Connétable d'Ecosse, Jean Stuart que le roi avait envoyé au secours de Coctivy, qui commandait pour les français ayant été défait à la bataille de Gravant près d'Auxerre en 1423, rien ne put arrêter les

conquêtes de Salisbery. Mais soit qu'il ne jugeait pas la place de Barbonne digne de l'arrêter, soit qu'il trouvât une résistance trop vigoureuse de la part des habitants, il se contenta de ruiner la campagne, de mettre le feu à plusieurs faubourgs et alla mettre le siège devant Sézanne qu'il prit et ruina en partie après avoir pendu les soldats de la garnison. Montaiguillon et Vertus tombèrent également en son pouvoir et éprouvèrent le même sort.

En 1652, Barbonne éprouva de la part des Frondeurs et de leurs alliés des désastres dont le pays ne s'est pas relevé depuis. Au mois de mai de cette année, Charles IV, duc de Lorraine, à la tête d'une armée nombreuse et le Général Wütemberg avec 7 ou 8000 allemands marchant au secours du Prince de Condé alors révolté contre le roi Louis XIV encore enfant, ou plutôt contre son premier ministre, Mazarin arrivèrent aux environs de Barbonne et commencèrent par tout enlever, les chevaux, les vaches, les moutons causant partout d'horribles ravages qui ne furent que l'annonce et le prélude de maux plus grands encore. A leur retour, furieux d'avoir été battus sous les murs de Paris par le Vicomte de Turenne, ils se vengèrent sur les provinces par où ils passèrent, prirent d'assaut Barbonne qui avait voulu leur résister, brûlèrent entièrement tous les faubourgs, et sorte qu'il n'en est plus resté que le nom donné aux contrées dans lesquelles ils étaient situés. N'ayant plus rien dans un pays totalement dévasté et sans aucun asile, une grande partie des malheureux habitants qui avaient échappé au fer ennemi, se dispersèrent de tous côtés, traînant partout leur misère et leur dénuement. Abattus en plusieurs endroits, les murailles ne se relevèrent plus et ne présentèrent que d'affreux monceaux de ruines qui rendaient presque impraticables les abords du pays.

Actuellement il n'en reste plus en état de conservation qu'une longueur d'environ 50 mètres avec une tour dans la partie

sud-ouest. En 1830, l'Administration communale a fait disparaître la plus grande partie de ces ruines et en a fait remplir les fossés à la place desquels s'élèvent aujourd'hui de belles plantations en ormes, qui commencent déjà à former d'assez agréables promenades. Il y a encore cependant à droite et à gauche de la porte Saint-Antoine, ainsi qu'à gauche de la porte Saint-Pierre des restes de ces fossés où viennent se décharger les égouts du pays et qui ne sont plus que des mares d'une eau croupissante d'où sortent des exhalations infectes. Ce qui en reste du côté du nord sert à l'écoulement des eaux qui arrivent de tous côtés du haut des montagnes dans les temps d'orage et de grande pluie. On y a planté des saules et des peupliers qui sont d'une belle venue.

Ainsi en résumé ou à l'extérieur et du haut des collines qui le dominant surtout du côté de l'ouest, Barbonne actuel avec ses maisons au nombre de plus de 300, groupées en masse autour de sa majestueuse Eglise et les plantations récentes (lui déjà commencent à l'envelopper d'une ceinture de verdure, produit un coup d'œil qui n'est pas sans beauté et sans agrément. Il est à regretter cependant que le pays n'ayant d'autres ressources en cas d'incendie que les puits particuliers, on soit obligé de conserver en plusieurs endroits dans l'intérieur, des réservoirs qui ne diffèrent pas beaucoup pour l'insalubrité de ceux dont il a été question plus haut.

CHAPITRE II

DÉPENDANCES DE BARBONNE

(1845)

Les dépendances de Barbonne sont :

- I - La Cense Beaujé,
- II - Le Hameau de Lancourt,
- III - La raccroche de lancourt,
- IV - Le Moulin,
- V - La Commanderie,
- VI - Fayel.

I - La Cense Beaujé

La Cense Beaujé à 2 kilomètres au sud-ouest de Barbonne, au nord et tout près de la route Royale à la tête de ces bois qui forment la forêt de la Traconne, paraît avoir été d'abord une tuilerie, puis une ferme d'une certaine importance, mais les terrains qui en dépendaient ayant été planté en bois, elle n'a plus servi depuis 1832 qu'à l'habitation de quelques manouvriers.

Sa position sur un plateau à l'endroit le plus élevé du territoire domine les plaines immenses de la Champagne et l'oeil plongeant au sud-est dans la vallée de la Seine jusqu'à Troyes et un peu plus à l'est dans celle de l'Aube, en remontant ces deux rivières jouit du plus magnifique point de vue qu'il y ait dans tous les environs.

Si on en croit une vieille tradition, il y avait clans un temps reculé, à quelques distances et à l'ouest de la Cerise, une prison d'état dont on remarque encore l'emplacement au milieu des bois, et de larges fossés qui finiront sans doute par se combler entièrement sans qu'on puisse en apercevoir aucune trace.

En suivant la lisière des bois vers le nord on rencontre à environ 300 mètres de la Cerise, dans un endroit nommé Vorlu une grande croix au dessus d'une petite fontaine. On prétend que dans un temps de peste dont l'époque n'est pas connue peut-être, est-ce dans la grande peste du 14^{ème} siècle, laquelle en 1373 sévit principalement dans les contrées et laissa la ville de Troyes et tous les pays presque sans habitants (annales troyennes), on prétend qu'on avait établi dans ces endroits une maladrerie pour les pestiférés et Lin cimetièrè où furent inhumées plusieurs centaines de personnes que les parents des malades ou d'autres personnes charitables portaient au pied de la montagne des dons et les vivres destinés à l'établissement et que les religieuses venaient de cet endroit. Lorsque la contagion cessa d'exercer ses ravages, l'établissement cessa aussi d'exister, seulement on y a toujours conservé soigneusement la croix où l'on se rend chaque année en procession le mercredi des rogations. Mais comme le chemin est très long et la côte fort escarpée, on dit encore qu'une dame dont le nom ne nous est pas resté, et qui en assistant à cette procession, s'était trouvée mal de besoin et de fatigue a légué une rente annuelle de 4 francs 10 sols à l'Église, à condition d'offrir sur le lieu même de la station quelques rafraîchissements au clergé et aux personnes qui se trouvent présentes, afin d'éviter à l'avenir un semblable accident. La fabrique exécute régulièrement cette disposition toute les fois que le temps permet de faire la procession.

II - Le hameau de Lancourt

Lancourt au nord-ouest du chef-lieu dont il est éloigné d'un peu plus de 600 mètres et avec lequel il communique par une route large droite bien pavée et bordée de plantation de noyers, est un hameau de plus de 60 maisons et qui acquiert de jours en jours plus d'importance et d'étendue, à cause de sa position avantageuse au centre des vignes. Agréablement située entre deux petites collines qui en sont couvertes, il s'étend du sud-ouest au nord-ouest sur une longueur d'au moins 600 mètres et se divise en deux parties inégales, appelées le grand Lancourt et le petit Lancourt et séparées l'une de l'autre par un intervalle libre de plus de 100 mètres.

Il n'existe qu'une seule rue assez droite mais trop peu large, de chaque côté de laquelle se trouvent les habitations et des vergers. Ce hameau éprouve parfois un grand inconvénient, c'est d'être exposé à des inondations de la part des eaux qui descendent avec force des montagnes au pied desquelles il est situé et qui se précipitent dans les maisons et dans les caves, dans le moment des grands orages et surtout de la fonte des neiges.

En arrivant de Barbonne à Lancourt, on trouve au sud de la rue une assez belle maison bourgeoise bâtie vers le milieu du siècle dernier, à l'est et au midi de l'habitation est un terrain totalement fermé de haies vives de la contenance de près de 3 hectares, entrecoupé et presque entièrement environné de fort belles charmilles ; mais il est fâcheux qu'elles empêchent de jouir de la vue des côtes couvertes de vignes et de l'imposante masse de bois qui les dominent et qui bornent l'horizon à l'ouest.

Au sud du hameau, sur une petite colline et au milieu des vignes, dans la contrée nommée les Carabins, il existe une vieille mesure,

néanmoins habitée, où étaient autrefois deux moulins qui furent détruits en 1632. Lancourt est le seul des faubourgs de Barbonne qui se soit relevé après les désastres que tout le pays éprouva pendant les guerres civiles de la Fronde. Et nous avons su qu'il doit cet avantage à sa situation par rapport aux vignes qui couvrent toute cette partie du territoire.

III - La Raccroche de Lancourt

La Raccroche de Lancourt à 160 mètres nord-ouest de Barbonne tout près et au nord de la route qui conduit au hameau était dans le principe une maison bourgeoise construite en 1792 et entourée de beaux vergers. Elle est aujourd'hui divisée en trois ou quatre parties habitées par des vignerons.

Le peu de terrains libres qu'on trouve dans l'intérieur de Barbonne pour pouvoir y bâtir, la belle position de la petite vallée qui s'étend au-delà de Lancourt jusqu'au pied des montagnes, la proximité des vignes, tout porte à croire que l'intervalle entre la raccroche et le hameau se couvrira peu à peu de nouvelles habitations. Déjà en 1842, on y construit une tuilerie, au sud de la route et cette année en 1844, une nouvelle maison à droite de la même route. En 1845 une autre maison s'est élevée à côté de la tuilerie.

IV - Le Moulin

Un ancien moulin qui existait encore il y a une trentaine d'années est aujourd'hui une jolie maison bourgeoise avec un petit bosquet agréablement située au nord et à 300 mètres du pays, sur une hauteur qui le domine presque tout entier et d'où la vue porte sur les collines couvertes de vignes et sur les montagnes boisées qui terminent la Champagne du côté de l'ouest ce qui doit rendre cette habitation charmante en été. L'isolement seul peut en

diminuer l'agrément surtout pendant l'hiver ainsi que le mauvais état du chemin qui conduit au pays.

V - La commanderie

La commanderie à 100 mètres nord-ouest de Barbonne n'est plus aujourd'hui qu'une double ferme, à l'entrée d'une petite vallée où commence la prairie qui s'avancant à l'est va se réunir au marais de Queudes.

Cette maison si déchuée de son ancienne importance et qui était environnée de murs sur une longueur de 137 mètres et une largeur à peu près égale avait été donnée avec ses dépendances en 1201 par Thibault III, Comte de Champagne à l'Ordre des Chevaliers du temple.

S'étant croisé en 1199 et ayant été prévenu par la mort avant de pouvoir accomplir son vœu, il ordonna en mourant que tout ce qu'il avait amassé pour la croisade fut employé à cette expédition et au soulagement des chrétiens de la Terre Sainte.

L'Ordre des Templiers ayant été aboli par le Pape Boniface VIII au Concile de Vienne en 1312 et la plus grande partie de leurs biens ayant été donnée à l'Ordre des Hospitaliers de saint -Jean de Jérusalem, appelés depuis Chevaliers de Rhodes et enfin Chevaliers de Malte, ce qu'ils possédaient à Barbonne suivirent cette destination ; ils furent administrés par un fermier général résidant sur les lieux et restèrent entre leurs mains jusqu'au moment où la révolution française ayant éclaté, on déclara biens nationaux tous ce qui avaient appartenu aux divers Ordres religieux.

Le dernier Commandeur résidant à Barbonne qui soit connu est Messire Jehan Chatain qui mourut en 1605, le 16 avril ; on ignore

si depuis il y en a eu d'autres qui habitèrent cette maison, ce qui est certain c'est que dans les derniers temps qui précèdent la révolution, cette Commanderie appartenait au Commandeur de Les matériaux ont servi à construire des granges et des écuries à Saudoy.Coulours, au Diocèse de Sens ; que celui-ci percevait une partie des dîmes de Barbonne et de la Chapelle-Lasson. On lit dans les Annales troyennes que la Commanderie de Barbonne fut réunie à celle de Coulours en 1655, le 31 mars, que pour la justice elle était du ressort du Grand prieur de France et que le collateur était le Grand Maître de Malte.

A l'est de l'habitation et dans l'intérieur de la Clôture existait une vaste et belle chapelle sous le vocable de Saint Jean-Baptiste, patron de l'ordre. cette chapelle, entièrement voutée avait environ 20 mètres de long sur 10 mètres de large, elle était desservie d'abord par le Commandeur, puis par un chapelain étranger à l'Ordre de Malte, et servait d'Eglise pour les habitants de Lancourt et du faubourg de Chanat ; enfin elle n'eut plus d'autre Prêtre que le curé de la paroisse de Barbonne qui était chargé d'y dire la Messe le jour de la fête de Saint-Jean-Baptiste et le mercredi des Rogations au retour de la grande procession de Vorlu.

En 1793, cette église a eu le sort de toutes celle qui faisait partie des maisons religieuses. Elle fut vendue avec tous les biens qui dépendaient de la Commanderie et tellement détruite qu'on n'en découvre plus aujourd'hui aucune trace.

VI- Fayel

Fayel qui par sa réunion avec Barbonne au mois d'avril 1845 a cessé d'être une commune particulière, est situé à deux kilomètres au sud-est du chef-lieu et ne renferme qu'une vingtaine de maisons et une population de 88 habitants. Il s'étend de l'est à

l'ouest sur une longueur d'environ 400 mètres et, est divisé en deux parties dont l'une porte simplement le nom de Fayel, l'autre appelée le petit Fayel n'a que deux ménages et occupe à ce que l'on croit l'emplacement de l'ancien château dans la tour duquel plusieurs auteurs prétendent qu'à eu lieu en 1191 l'évènement tragique et si connu du Sire de Coucy et de Dame de Fayel.

Quoiqu'il soit fort douteux que cet acte atroce se soit passé dans notre Fayel, surtout si il est vrai qu'il ait existé en Picardie un village et un château de ce nom, voici le fait tel qu'il est rapporté par felle Eudes de Fayel, seigneur renommé du Vermandois, se signala par une action atroce que l'histoire nous a conservée.

Il avait épousé Gabrielle de Vergy ou plutôt de Levergy, issue d'une illustre maison, mais plus distinguée encore par sa beauté que par sa naissance. Cette Dame, née avec un courtondre ne put résister aux instances et à la figure séduisante de Renault ou Raoul Chatelin de Coucy , le plus accompli de son temps et qui venait souvent au château de Fayel. Il se forma entre elle et ce jeune seigneur qui l'aimait éperdument une funeste liaison. Le mari, homme violent et emporté, en fut instruit mais comme ses soupçons n'étaient pas pleinement confirmés, il n'osa en venir à un éclat. Sur ces entrefaites, Coucy fut obligé de s'embarquer pour la croisade dans laquelle il s'était engagé. Son courage l'ayant emporté dans une affaire périlleuse contre les sarrazins, il reçut une blessure mortelle d'un javelot qui le perça fort avant entre les côtes. Se voyant à l'extrémité, il chargea son écuyer, dès qu'il serait retourné en France de remettre à la Dame de Fayel une lettre de sa main, un petit coffre d'argent, avec les bijoux qu'il avait reçus d'elle à son départ. Il l'engagea aussi, sous le serment à prendre son coeur après sa mort et à porter ce funeste présent à celle pour qui seule ce coeur avait soupiré. Le messenger était déjà sur les avenues du château de Fayel, lorsqu'il fut rencontré par le

Seigneur qui le reconnut et l'obligea de lui déclarer le sujet de son arrivée. Fayel se saisit du fatal dépôt avec une joie mêlée de rage ; il rentra dans le château et poussé par l'excès de jalousie, il fit servir à sa femme dans un ragoût le cœur de Coucy qu'elle mangea sans se douter de rien. Ce met lui dit-il, a dû vous paraître excellent, car c'est le cœur de votre amant. En même temps pour la convaincre mieux de la vérité de cet horrible repas, il jeta sur la table le petit coffret et les bijoux. A ce spectacle la dame de Fayel, frappée comme d'un coup de foudre, demeura stupide et sans voix et passa de cette insensibilité apparente à l'évanouissement. Elle ne revint que pour jeter les cris de désespoir et jura qu'elle ne prendrait plus de nourriture, ce qui la conduisit en peu de jours au tombeau.

Le seigneur de Fayel, dévoré par le chagrin et par les remords ne survécut pas longtemps à l'action qui les lui avait causés. Il mourut avec la douleur d'avoir sacrifié d'une manière si barbare une femme qu'il avait toujours aimée.

Fayel n'a qu'une seule rue de chaque côté de laquelle sont les habitations d'assez mince aspect, quoique presque tout le pays ait été entièrement rebâti de 1820 à 1830, ayant été consumé par divers incendies qui à cette époque se succédaient continuellement. Les habitants ne s'occupent guère que de la culture des vignes, lesquelles sont situées sur une petite hauteur au midi du hameau et donnent un vin que l'on regarde généralement comme un peu supérieur à celui de Barbonne.

Il sera parlé ailleurs de l'église qui existait à Fayel.

CHAPITRE III

Population de Barbonne et ses dépendances anciennes

Barbonne qui d'après le dernier recensement fait en 1841, contient ses dépendances comprises à l'exception de Fayel, 417 ménages et une population de 1334 habitants, a été jusqu'au milieu du 17^{ème} siècle beaucoup plus considérable, plus étendu quant à ses faubourgs et plus peuplé qu'il ne l'est de nos jours, ce qui sera déjà sans doute une des causes de la prétention que dit M. Lesage, les habitants ont eu de tout temps, de disputer le pas à Sézanne elle-même.

La moyenne des naissances qui dans les dix dernières années est de 30 seulement, était depuis 1584, époque où on commence à avoir des registres parfaitement en ordre, jusqu'en 1652, de 82 à 88 centièmes, ce qui en supposant même, comme on le prétend, que le mouvement de population serait beaucoup moins fort aujourd'hui qu'il ne l'était alors, donnerait néanmoins encore un nombre d'habitants au moins double de ce qu'il est actuellement. C'est à dater de cette année 1652 que les naissances sont tout à coup réduite à 51. Il a déjà été dit un mot dans le chapitre Ier à l'article "fortification de Barbonne" des causes de cette énorme diminution.

C'est qu'alors outre le chef-lieu qui est toujours renfermé dans ses anciennes limites, et ses dépendances actuelles qui étaient aussi les mêmes aujourd'hui à l'exception peut-être de Lancourt qui a pris beaucoup d'accroissement depuis le commencement du 19^{ème} siècle, il y avait plusieurs autres faubourgs, plus ou moins importants qui ne subsistent plus que dans les souvenirs. C'étaient

les faubourgs I. de Chanat ; II. de St Pierre ; III. de St Antoine -, IV. du Mesnil ; V. Vaucheret et des rues basses.

I - Faubourg de Chanat

Le faubourg de Chanat était situé au nord-ouest de Barbonne dont il était éloigné d'environ 300 mètres ; il ne paraît pas avoir été jamais très considérable, car on a pu retrouver dans l'espace d'une trentaine d'années les noms que d'environ douze familles. On a rencontré et on rencontre encore en cultivant les terres et en creusant dans le sol des débris de fondations et des voûtes de cave. On ignore la date précise de la destruction de ce petit faubourg.

Pour y arriver on rencontrait en dehors de la porte St Jean plusieurs habitations sur l'emplacement desquelles il n'y a plus actuellement que des vergers et un grand réservoir d'environ 800 mètres de superficie.

II - Faubourg St Pierre

En sortant de Barbonne, par la porte de l'est appelée porte St Pierre, pour se diriger sur Queudes, on traversait un petit faubourg, nommé le faubourg St Pierre, touchant aux remparts de la ville et composé d'une quinzaine de maisons dispersées sur une assez grande étendue de terrain. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un terrain en culture d'un côté et différents enclos de l'autre. Il fut détruit en 1567 ainsi que le faubourg St Antoine.

III - Faubourg St Antoine

Entre la porte St Antoine au sud-est de Barbonne et le petit village de Fayel, aujourd'hui dépendance de ce bourg, sur une étendue au moins 5 à 600 mètres était le faubourg St Antoine avec une église dédiée sous vocable de ce saint. Ce faubourg finissait tout auprès de la Tour de Fayel dont il vient d'être question.

Et sur l'emplacement de laquelle fut ensuite construit un moulin qui a toujours porté le nom de Moulin de la Tour et qui fut détruit en même temps que le faubourg pendant les, guerres civiles des Huguenots.

Ce fut l'an 1567 au mois d'octobre qu'une armée de Protestants commandée par le Prince de Condé et l'Amiral de Coligny se présentèrent devant Barbonne qui refusa d'ouvrir ses portes à ces fougueux ennemis du roi, de la région et de leur patrie.

De cette résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas ils se vengèrent en commettant les plus horribles profanations dans l'église de St Antoine qu'ils brûlèrent ainsi que tout le faubourg et celui de St Pierre qui ne se sont jamais relevés de ce désastre.

Ils n'eurent pas le temps de causer plus de dégâts, poursuivis qu'ils étaient, l'épée dans les reins par le Duc d'Anjou et l'armée catholique.

Le faubourg St Antoine comptait au moins 80 à 100 maisons.

IV - Faubourg du Mesnil

La plus importante de toutes les anciennes dépendances de Barbonne était le faubourg du Mesnil, situé au sud-ouest du chef-

lieu. Il s'étendait sur une longueur de près de deux kilomètres, jusqu'au haut de la côte connue encore sous le nom de Buisson du Mesnil et ses dernières maisons touchaient au finage de Fontaine-Denis.

Ce faubourg devait être fort considérable puisque d'après les registres dans l'espace de 70 ans, nous connaissons les noms de plus de 100 chefs de famille. Il y existait une église, sous le nom de St Etienne et un cimetière qui n'est plus qu'un champ en culture appelé la Croix du Mesnil à cause de la croix principale qui a été mutilée puis enlevée au moment de la révolution.

On trouve encore ça et là des ruines des fondations et des caves témoins toujours subsistants des maux affreux que ces caves ont souffert dans les temps de discordes civiles dont quelques ambitieux profitent seuls pendant que le pauvre peuple se voit dépouillé de tout, plongé dans la misère et souvent privé de tout asile.

V - Faubourg de Vaucheret

Enfin à l'ouest de Barbonne, le long de la belle route qui conduit aux bois communaux et à la forêt de la Traconne; on rencontrait un autre faubourg d'environ 60 maisons. Il était divisé en deux parties dont l'une au sortir de Barbonne, portait le nom des rues basses et l'autre plus éloignée et plus élevée sur les côtes s'appelait Vaucheret (Valus caprarum ou Vallée des chèvres).

Les habitants étaient en grande partie composés de bûcherons de scieurs de long et de charbonniers parce qu'ils étaient plus que les autres à la proximité des bois. Les noms des rues basses et de Vaucheret sont restés aux contrées qu'occupait ce faubourg.

Lancourt, Le Mesnil et Vaucheret et sans doute aussi Chanat furent brûlés et détruits en 1652, mais ces trois derniers ne se sont jamais relevés de leurs ruines.

CHAPITRE IV

I - Faits historiques généraux

Les "fricasses" dont faisaient partie les habitants des pays que nous occupons se sont rendus célèbres dès avant J.-C. par leurs expéditions guerrières et lointaines. Ce sont eux, d'après Justin, qui unis aux Sinonais donnèrent une si haute idée du nom gaulois et leur soumièrent une partie de la de la Germanie et de l'Asie mineure de l'Italie et Rome. Ils eurent part à toutes les conquêtes des Sinonais qui sous la conduite de Bellevèse, passèrent en Italie où ils bâtirent les villes de Senogalhia et de Tréca qui subsistent encore aujourd'hui et dont les noms font assez connaître l'origine.

Vers le milieu du 4^{ème} siècle les allemands se jetèrent dans les Gaules conduits par les deux frères Gondomarre et Vadomare se furent ces peuples qui vinrent en foule grossir l'armée de César Julien connu depuis sous le nom d'apostat, l'aidèrent à faire lever le siège d'Autun et à poursuivre ces Barbares au-delà du Rhin. Toujours inviolablement soumis aux Romains depuis la conquête des Gaules par Jules César, ils furent constamment les premiers à s'opposer aux divers peuples de la Germanie, qui comme un torrent impétueux se ruèrent de toutes parts sur les Gaules; tandis que les Romains affaiblis par les guerres civiles n'étaient plus guère en état de les défendre. En 406, les Quades, les Vendates et les Bourguignons éprouvèrent leur valeur et s'en vengèrent en ruinant entièrement le pays. Ce qui fut le prélude de ce qu'il essuya en 451 lorsque le terrible Attila après avoir saccagé Reims et marchant vers Orléans vint camper à Pont-sur-Seine et lâcha ses Huns féroces dans tous les environs où on ne rencontra bientôt plus que des ruines.

Après la défaite de Siagrius auprès de Soissons en 486 Clovis vainqueur se rendit bientôt maître de toutes les villes de la campagne qui avaient tenu jusque là pour les romains et qui après avoir été 500 ans sous leur domination, commencèrent alors à faire partie de l'Empire Français.

En 558, Clothaire fils de Clovis, servi par la mort de ses frères, maître de tout le royaume, mais à sa mort la monarchie ayant été de nouveau partagée entre ses quatre fils, la division ne tarda pas à se mettre parmi eux. Chilpéric, Roi de Soissons, entra avec une puissante armée dans l'Austrasie dont Sigebert était le roi et vint camper dans les plaines que bordent la Seine et l'Aube au nord pendant que Sigebert l'attendait à Arcis. Mais après quelques conférences ils se raccommodèrent et cette fois il n'y eut point de sang français de répandu.

Il n'en fut point de même en 841 lorsque l'empereur Lothaire, fils de Louis le Débonnaire vint attaquer ses frères, Charles roi de France et Louis de Bavière pour les forcer à un nouveau partage. Tout le monde connaît la fameuse bataille qui se livra à Fontenoy aujourd'hui Chablis où plus de 100 000 français périrent, et, où presque toute la noblesse de Champagne fut détruite.

Bientôt un autre fléau fondit sur la Champagne en 882 et 892 les normands ravagèrent tout le pays entre Reims et Troyes ; ces peuples barbares aussi féroces qu'avidés de pillage mirent partout le feu et ne laissèrent après eux que des monceaux de cendres obligeant les malheureux habitants à abandonner leurs foyers et à chercher dans les bois une retraite assurée.

Plus tard en 1359, la Champagne vit encore se renouveler ces mêmes ravages. Pendant la captivité du Roi Jean fait prisonnier à la bataille de Poitiers, des parties ennemies portaient la désolation

dans tout le royaume. Une de ces bandes ayant à sa tête un capitaine anglais nommé Robert Canolles ou Knolles passa du Vermandois en Champagne saccageant, brûlant tout, emmenant les hommes et les bestiaux jusqu'à ce qu'elle fut entièrement exterminée par Henri de Poitiers, Evêque de Troyes, qui l'année suivante, tailla encore en pièces une autre troupe d'Anglais près de Nogent-sur-Seine et fit prisonnier son Commandant Eustache d'Auberticourt qui avait de nouveau ravagé toutes ces contrées.

Ces défaites ne découragèrent point ces perpétuels ennemis de la France. En l'an 1365, diverses compagnies connues sous le nom de Tards venus, ou de malandrins exercèrent leur brigandages dans ces pays si souvent désolés et n'y mirent un terme que quand le Connétable Duguesclin les eut dissipés deux ans plus tard.

Pendant tout le règne de l'infortuné Charles VI, cette partie de la Champagne eut continuellement à souffrir de l'ambition et de la fureur de ces insatiables insulaires qui avaient fait de la ville de Troyes le centre de leurs opérations. Ravagée tout à tour par les anglais et par les français, elle voyait chaque année ses villages incendiés, les habitants massacrées, les campagnes dévastées, les grains coupés en herbe, tout cela pour satisfaire la passion d'une femme, d'une reine de France, de l'infâme Isabeau ou Isabelle de Bavière, qui n'eut pas honte de faire déshériter son fils, de faire déclarer héritier du trône de France Henri d'Angleterre, le fléau de toutes nos provinces, qui n'eut pas honte enfin de lui donner en mariage Catherine de France, fille de Charles VI. La cérémonie fatale eut lieu à Troyes, le 2 juin 1420 et eut pour complice Henri de Savoisy, Archevêque de Sens. Il a été parlé au chapitre I des dégâts que Barbonne en particulier éprouva pendant ces guerres désastreuses qui mirent la France à deux doigts de sa perte et auxquelles purent mettre fin la valeur de Charles VII et les

exploits de Jeanne d'Arc, les années suivantes. Cependant les anglais n'abandonnèrent pas le terrain sans le disputer pied à pied ; en 1440 ils tenaient encore plusieurs places et forteresse en Champagne. Barbazzan qui en avait été nommé par le roi, Lieutenant général, assiégea et prit Planey, Montaimé et Anglure dont la garnison anglaise et bourguignonne fit sauter en se retirant, toutes les fortifications.

Ce fut là leur dernier exploit dans ces contrées.

En 1468, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne se voyant maître de la personne du Roi Louis XI qu'il retenait prisonnier à Péronne demanda à ce prince, les Comtes de Champagne et de Brie pour le duc de Berry oncle du Roi Louis qui voyait sa vie en danger se rendit à tout ce qu'on désirait de lui, se réservant toutefois de ne point tenir des promesse qui lui étaient extorquées?

Au lieu de la Champagne et de la Brie, trop voisine de la Bourgogne, il lui donna la Guyenne. Ainsi la Champagne n'eut point de Comte particulier et jamais depuis aucun prince ne porta ce titre.

Pendant les troubles affreux qui occasionnaient à Troyes en 1550 et pendant les années suivantes, les hérésies de Luther et de Calvin et l'apostasie de l'Evêque Caraccial, nous ne voyons pas que nos contrées aient pris part aux massacres qui pendant si longtemps inondèrent le Diocèse de Troyes du sang des catholiques et des huguenots, ni que l'erreur y ait fait beaucoup de progrès, excepté au village de Lanoue où les calvinistes établirent un Prêche ; seulement elles eurent beaucoup à souffrir de l'armée du Prince de Condé et de l'amiral de Coligny , surtout Pont-sur-Seine, Barbonne et Sézanne.

Enfin la paix ayant été conclue à St Germain-en-Laye en 1570 et les protestants ayant obtenus les conditions les plus avantageuses, on leur permit l'exercice de leur religion dans un seul endroit de chaque gouvernement ; les faubourgs de Villenauxe furent désignés pour la Champagne et la Brie.

Lors de la formation de cette funeste association contre les protestants qu'on appela la ligue et que signa le roi Henri 111 en s'en déclarant le chef en 1577.

Les environs de Sézanne furent encore désolés par le marquis de Chevalle qui avait amené douze compagnies de gens de pied au Duc d'Alençon pour l'aider à la conquête des Pays-bas. Troyes surtout dont les portes les lui avaient été fermées et dont les habitants avaient pris les armes, fut forcée par ces furieux qui massacrèrent tout ce qui tomba sous leurs mains et mirent le feu aux quatre coins du bourg.

II - Etat politique de Barbonne

Barbonne faisant partie de la Brie Champenoise, appartient aux Comtes de Champagne et de Brie ainsi que Chantemerle dans la chatellenie duquel il était situé jusqu'en l'an 1289 où la province de Champagne fut réunie à la couronne par le mariage de Philippe IV dit Lebel avec Jeanne, fille et unique héritière de Henri Legros, comte de Champagne et roi de Navarre, réunion qui fut déclarée irrévocable par le roi Jean en 1361.

On voit dans le trésor des Chartres, article Champagne,6, n° et 67 qu'en l'an 11 99, Thibault III, Comte de Champagne ayant épousé Blanche, fille de Doin Sanche le Sage, roi de Navarre avait constitué son domaine sur sept de ses chatellenies, Épernay,

Vertus, Sézanne, Barbonne et Chantemerle, Pont, Nogent et Méry.

En 1232, Thibault IV, fils et successeur du précédent accorda aussi en dotation de Noces, à Marguerite de Bourbon qu'il venait d'épouser, le comté de Sézanne avec les Seigneurie de Chantemerle, Barbonne... Le contrat fut passé au mois de mars de la sus-dite année par Robert, 62c Évêque de Troyes.

Par une charte de 1230, la même, Thibault avait exempté les habitants de cette chatellenie de toutes tailles, en payant seulement un droit de jurée de 6 deniers à la livre pour les meubles et de deux deniers à la livre pour les immeubles. On appelait droit de jurée, le droit que les bourgeois jurés de Champagne payaient à leur seigneur féodal.

En 1581 Barbonne suivit la destinée de Sézanne qui, avec le village de Tréfols fut vendue au Duc d'Anjou, François de France, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, et frère des Rois Charles IX et Henri III. Après lui ses trois seigneuries passèrent entre les mains des ducs d'Angoulême dont le dernier est nommé dans les notes de M. Ragon "Le Paracon des Princes de ce temps".

Depuis lors Barbonne a toujours fait partie du domaine royal et en 1783 jusqu'au moment de la révolution, M. de Cardousse en était le seigneur engagiste c'est-à-dire en tenant le domaine au nom et sous l'autorité du Roi.

Pour la juridiction, Barbonne dépendait du baillage, de la maîtrise des eaux et forêts, de l'élection et du Grenier à sel de Sézanne ; mais il y existait une justice particulière, soumise à celle de Chantemerle et une Prévoté royale qui s'étendait sur un assez

grand nombre de villages voisins et qui en fut supprimée que par le décret de l'Assemblée Nationale du 15 janvier 1790.

A cette époque, Sézanne étant devenue chef-lieu d'un district du département de la Marne, Barbonne fut établi chef-lieu d'un canton qui comprenait les communes de :

Barbonne	Queudes
Fayel	St Quentin le verger
Fontaine-denis	Saudoy
La Celle-sous-Chantemerle	Villeneuve Saint-Vistre
Nuisy	Villevotte

et une population d'un peu plus de 4 000 habitants.

Les arrondissements ayant remplacé les Districts par une loi du 28 pluviôse an 8 (17 février 1800), Barbonne perdit son titre de chef-lieu et ne fut plus qu'une simple commune du Canton de Sézanne. Des deux études de Notaires qui y avaient toujours existé, il n'en reste plus qu'une seule aujourd'hui. En 1815, il y avait encore deux études d'huissiers dont une fut supprimée à cette époque et l'autre transférée à Sézanne en 1839.

L'administration communale se compose du Conseil Municipal comprenant douze membres, parmi lesquels sont pris le maire et un adjoint.

Barbonne chef-lieu de résidence d'un percepteur est aussi le point clé réunion d'un bataillon de garde nationale ; il y a une demie-compagnie de Sapeurs-pompiers avec deux pompes à incendie dont une a été acquise en 1845, deux compagnies de gardes-nationaux parmi lesquels, à l'exception des officiers, personne

n'est habillé ni équipé ; et une compagnie de musique composée de quinze musiciens.

III - Affranchissement de Barbonne

"Pendant plusieurs siècles et avant le règne de Louis VI, dit le Gros, il n'y avait presque point d'hommes libres en France, tous dans les villes aussi bien que dans les bourgs et dans les villages, ne formaient pour ainsi dire qu'un immense troupeau d'esclaves assujettis aux caprices et aux volontés d'une feule de petits tyrans qui s'emparaient des biens et ne jouaient de la vie même d'un pauvre peuple, reconnaissaient à peine et de nom seulement l'autorité (dit Roi et enfin n'étaient occupés le plus souvent qu'à se faire la guerre, à piller les terres les uns des autres aux dépens de leurs vassaux. Toute la France n'était que comme un vaste champ de bataille tout jours couvert de sang et de ruines. Vers l'an 1128, le roi Louis VI touché des malheurs de son peuple opprimé, commença par établir dans les villes des juges royaux, auxquels les bourgeois pouvaient avoir recours dans les cas de vexation par les seigneurs particuliers. S'agissait-il d'affaires qui regardassent les masses des habitants, ceux-ci s'assemblaient sous la protection des tribunaux du roi pour présenter en commun leurs plaintes et leurs requêtes, c'est ce qui fit donner à ces assemblées le nom de communes et ce qui en fut la première origine. Depuis cette époque, les Rois de France trouvant dans ces communes un appui souvent nécessaire contre l'esprit de rébellion de leurs grands vassaux ne cessèrent d'encourager l'affranchissement des communes ce qui se faisait moyennant une redevance que chaque habitant payait à son seigneur." Note copiée textuellement sur un manuscrit qui est à la suite de la Charte de 1318.

La charte qui porte l'affranchissement des villes de Barbonne et de Chantemerle, ainsi que les villes de Meaux et de Troyes, date de 1268, la 42^{ème} année du règne de St-Louis. Elle payait pour cette concession une redevance annuelle de 170 tournois pour Barbonne, Chantemerle et les villages qui dépendaient de la chatellenie. Il faut qu'alors le peuple de cette contrée fut bien pauvre pour que 50 ans après il fut présenté une requête au Roi Philippe le Long, pour le prier de retirer le droit de Commun à cause de l'impossibilité où on était de payer la susdite redevance. Le Roi eut égard à la prière des suppliants, les déchargea de la redevance, en leur retirant le droit de commune mais elle maintenait toutefois dans les libertés, coutumes, usages et franchises dont ils étaient en possession, voulant qu'ils en jouissent, en sorte néanmoins qu'ils paieraient le droit de jurée comme les autres chatellenies de Champagne, qu'ils seraient tenus à la guerre et au droit de chevage ; et que le roi de son côté, ainsi que ses héritiers les Comtes de Champagne ne laisseront jamais passer en d'autres mains les dits habitants, Villes et lieux. Cette charte écrite en latin et déposée aux archives de la mairie de Barbonne est datée de Château-Chinon au mois d'avril 1318.

IV - Fidélité des habitants de Barbonne

Barbonne paraît avoir été de tout temps fidèle aux comtes de Champagne et ensuite aux rois de France qui leur succédèrent dans les droits sur cette province. On lit dans les mémoires qui nous restent qu'au commencement du règne de Louis XIII, et pendant la régence de sa mère, Marie de Médicis, la plupart des seigneurs de la Cour ayant à leur tête le Duc de Bouillon, s'étant soulevés contre elle, étaient parvenus à attirer dans leur parti plusieurs provinces de France. Ils avaient entre autres un assez grand nombre de partisans et des places dans la Champagne.

Pour soutenir son autorité, elle avait fait venir de la Suisse des troupes dont 300 ayant à leur tête le Colonel Fignoli arrivèrent à Barbonne dans les premiers jours de mai 1614 et y restèrent jusqu'au milieu de juin lorsqu'on reçut la nouvelle de la paix qui avait été conclue à Sainte-Menehould entre la reine et les princes et qui fut appelé depuis la Paix Malautru. Un pareil nombre était logé dans la ville et les faubourgs de Sézanne. Ces troupes étaient chargées de conserver dans le devoir ces villes qui ne s'étaient point déclarées pour les rebelles.

L'année suivante 1615, la division ayant éclatée de nouveau entre la reine et les princes mécontents, Barbonne eut beaucoup à souffrir du passage des deux armées qui se suivaient de très près. Il est vrai qu'il ne s'y commit aucun dégât, mais le pays fut épuisé par l'obligation où il était de fournir des vivres et des fourrages tant à l'armée royale qu'à celle des rebelles.

Ce fut le samedi 10 octobre qu'arrivèrent à Barbonne deux compagnies de gens d'armes au nombre d'environ 600 chevaux et qui formaient l'avant-garde de l'armée du Roi. Le lundi suivant 12 octobre, quelques heures après le départ de cette avant-garde, on vit arriver le corps d'armée composé de 8000 hommes non compris les suisses et six pièces de canons.

Cette armée était commandée par Mgr le Maréchal de Bois-Dauphin ayant sous ses ordres Monsieur de Baasompière, Messire de Fleury, grand maître des Dames, M. de Vitry et M. de Praslin qui passèrent la nuit à Barbonne et se dirigèrent le lendemain sur Sézanne. Ils étaient suivis de l'arrière garde... Composée de trois régiments de pied, de plusieurs compagnies du Piémont formant en tout 4 à 5000 hommes. Cette armée témoigna toutes sortes d'égards envers les habitants qui de leur côté

s'empressèrent de lui fournir tout ce qu'ils avaient à leur disposition.

Il n'en fut pas de même pour l'armée du Duc de Bouillon qui suivait de près celle du Maréchal Bois-Dauphin et qui maltraitait d'autant plus les pays par où elle passait que les confédérés y avaient moins de partisans et que l'armée royale avait été reçue avec plus de zèle et de transports. Tous ceci se passait à l'époque du mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche.

Après la reddition de la ville de Nancy le 24 septembre 1633, le Duc de Richelieu retournant à Paris avec l'armée et étant tombé malade à Sézanne, y demeura 15 jours pendant lesquels cette armée fut dispersée aux alentours. Barbonne eut pour sa part une compagnie de chevaux légers commandée par M. de Cluys qui n'eut qu'à louer des bons sentiments que la ville témoignait pour le Roi et pour tous ceux qui étaient au service de sa majesté.

C'est cette fidélité de Barbonne à ses princes légitimes qui les attira en 1652 de la part des frondeurs et de leurs alliés, les affreux malheurs dont il a été parlé plus haut au chapitre premier.

Néanmoins, cette ville avait oublié dans une circonstance, le principe de cette soumission dont elle avait toujours donné des preuves et dont elle n'aurait pas dû s'affranchir. Le 29 décembre 1639, deux compagnies de chevaux légers y étant arrivées le soir par une pluie battante pour y tenir garnison le reste des habitants refusèrent de leur ouvrir les portes, les invitant à se retirer dans les faubourgs jusqu'à ce qu'on eut envoyé une députation à Mgr le duc d'Angoulême à qui appartenait Barbonne, Sézanne et Tréfols, pour qu'il voulut bien exempter les habitants de cette charge ; on leur promettait néanmoins de leur fournir de vivres. Irrités de cette résistance, M. de Cuignac, leur commandant fit aussitôt saisir tous

les grains et les farines qui se trouvèrent dans les différents moulins, garder toutes les portes pour empêcher qui ce soit d'y entrer ou d'en sortir ; ce qui dura jusqu'au 16 janvier où la faim obligea les habitants de revenir à des sentiments plus pacifiques et d'ouvrir leurs portes aux assiégeants. La réponse du duc d'Angoulême étant avivée sur ces entrefaites, Barbonne se vit déchargé du fardeau et de l'embarras de ces logements ; mais il lui en coûta une somme de 10 000 F tant pour indemnité aux habitants des faubourgs, que pour les vivres qu'il fût obligé de fournir et l'amende à laquelle il fut condamné pour sa rébellion.

Après le grand désastre de 1652, Barbonne étant beaucoup déchu de son importance, on ne trouve plus rien sur les mémoires qui puisse mériter une attention particulière, à l'exception des incendies dont il a été fait mention plus haut. C'est que pendant le long et glorieux règne de Louis XIV et de Louis XVI, la France entière jouissait des douceurs d'une paix profonde pendant que leurs armées partaient au loin et faisaient respecter non seulement dans toute l'Europe entière mais dans toutes les contrées de l'univers le nom français et moissonnaient les lauriers.

A l'époque de la Révolution, Barbonne qui avait jusqu'alors vu dans son sein, une nombreuse et brillante société qui était le point de réunion de tout ce qu'il y avait d'hommes importants et bien élevés dans tous les environs, fut bientôt abandonné de tous ceux qui ne voulaient devenir les victimes de quelques têtes montées à la hauteur des idées du jour. La terreur plana longtemps sur ce malheureux pays, ce qui ne l'empêcha pas de voir partir en masse tout ce qui était ou paraissait en état de porter les armes. En une seule fois, 99 jeunes quittèrent leur sol natal pour aller verser leur sang sur une terre étrangère et donner le moyen aux tyrans de la France de faire rouler tranquillement des milliers de têtes sur les échafauds.

Enfin pendant les deux dernières invasions de 1814 de 1815, Barbonne fut encore une fois épuisé par le passage de troupes soit françaises, soit étrangères et par les réquisitions qui furent imposées pour l'armée des alliés campés aux environs du Mont Aimé. Au commencement du mois de février 1814, après la bataille de Brienne, Napoléon quitta la route de Nogent, passa à Barbonne avec toute sa garde par un temps affreux de dégel, pour se diriger sur Champaubert, où il mit en déroute l'armée ennemie, mais les français ne causèrent aucun dégât à Barbonne, il n'en fut pas de même à la fin du mois de mars de la même année où un corps nombreux de troupes russes qui avait passé l'Aube à Baudement, vint présenter la bataille au duc de Rohan campé sur les hauteurs de Barbonne et Saudoy.

La bataille n'eut point lieu parce que le général français se retira sur Sézanne, mais Barbonne fut livré au pillage et les habitants obligés de se sauver dans les bois pour avoir voulu faire quelque résistance, excités dit-on par M. Graspain desservant de la Paroisse qui fut lui-même fort maltraité.

V - Caractère et mœurs des habitants

Le plus ou le moins d'avantages matériels dont un pays se trouve naturellement pourvu ou que le travail exerce ordinairement une très grande influence sur le caractère de ses habitants. Lorsque la vie est moins à charge que les ressources sont plus multipliées et plus abondantes, on remarque sur le visage de l'homme une expression plus noble, plus vive et plus animée car alors il n'est point comme affaibli sous le poids de cette misère profonde qui contribue tant à le dégrader et à l'abrutir, qui quelque fois le pousse à des bassesses ou à des crimes, ou bien enfin, le jette

dans de honteux excès, dans de tristes plaisirs où il cherche à oublier pendant quelques instants ses chagrins et ses peines.

Si modéré dans ses désirs, simple dans ses goûts et dans ses moeurs, mais actif, intelligent et laborieux, il obtient de la terre qu'il cultive, le juste dédommagement de ses fatigues : s'il vient à bout de se procurer cette modeste aisance qui seule peut et doit faire l'objet de son ambition, on le verra toujours gai, toujours content, toujours heureux, même au sein de la médiocrité ; par conséquent il sera toujours franc, ouvert, ami de la justice et de la probité, ami de la tranquillité et de l'ordre. Mais si avide et insatiable, il ne sait point se borner, si agité et inquiet, il ne sait pas jouir des biens et des avantages de la providence lui a départis et a comme mis sous sa main, il perd alors cet air de candeur qu'on aimerait tant à voir en lui et qu'on ne retrouve plus guère aujourd'hui que sur des figures patriarcales qu'inspirent tout à la fois le respect et la confiance ; on le verra bientôt défiant et jaloux, rusé et peu délicat, avide de procès et de chicanes, dur à lui-même et aux autres, quelque fois même haineux et vindicatif. Et tel est le double jugement que l'on peut porter généralement sur les habitants de la campagne.

Quant à ceux de Barbonne, en particulier, comme ils ont à leur portée presque toutes les commodités de la vie, qu'ils peuvent se mettre facilement à l'abri de la misère par les ressources continuelles qu'ils y trouvent pendant toute l'année, avec un peu de goût pour le travail, comme ils ne sont d'ailleurs écrasés par aucune de ses charges nombreuses qui pèsent si lourdement sur la plus grande de nos communes rurales.

On remarque tout d'abord en eux un certain air de satisfaction et de fierté, qui les porte à regarder leur pays comme un de ceux que la nature a le plus favorisé et avec lequel bien peu méritent d'être

comparés. Aussi y tiennent-ils fortement et rarement on voit de ces émigrations qui vont chercher ailleurs la fortune et l'aisance. Et presque tous les mariages se contractent entre eux.

On peut faire aussi sur ce point une observation qui pourra peut-être paraître singulière, c'est qu'il est excessivement rare de voir des mariages se former entre des personnes appartenant à la classe des vigneron et celles d'un autre état. Les premiers ne font presque jamais société qu'entre eux et n'ont que très peu de rapport avec les cultivateurs.

Tous sans exception sont amateurs zélés, jaloux même à l'excès de leur pleine et entière liberté ; aussi supporteraient-ils avec peine et une extrême répugnance toute espèce de contrainte et de joug qu'on tenterait de leur imposer. Mais malheureusement ce sentiment dégénère souvent dans la jeunesse et jusque dans l'enfance en une véritable licence qui se roidit de bonne heure contre l'autorité paternelle et n'a pour elle en général, comme aussi pour la vieillesse, que bien peu de respect et des égards qui ont été chez la plupart des nations et qui devrait être partout si profondément gravés dans les cœurs.

Appliqués uniquement à leur travaux, les habitants de Barbonne s'occupent fort peu, on pourrait dire qu'ils ne s'occupent nullement de tout ce qui se passe hors des limites de leur pays. Aussi sont-ils tranquilles et paisibles, étrangers à la politique qui souvent bouleverse les têtes et fait trouver jusque dans la plus modeste et la plus humble chaumière des législateurs habiles et profonds, faisant la leçon et donnant des conseils à ceux qui conduisent l'état. Le travail est tout pour eux ; c'est non seulement leur occupation habituelle, c'est pour eux un besoin, un plaisir, c'est en quelque sorte leur unique sujet d'amusement, leur seule récréation. Ne connaissant ni repos, ni relâche, les jours de

dimanche et de fêtes aussi bien que les jours de la semaine, l'hiver comme l'été, ils sont toujours les mêmes.

C'est sans doute cette vie continuellement isolée, toujours concentrée en eux même presque un peu sauvage qui les rend peu communicatifs, peu sensibles aux charmes de l'amitié presque indifférents les uns aux autres. Aussi les sociétés y sont elles assez rares et peu nombreuses. Cependant, il faut ajouter qu'un grand nombre d'entre eux sont plus civils, plus polis que dans la plupart des pays voisins. Ils sont surtout zélés à se rendre mutuellement services en toutes circonstances.

Chez beaucoup d'entre-eux, la franchise n'est pas non plus une vertu dominante ; ils avouent eux-mêmes et disent hautement qu'ils sont politiques.

Le travail trop continu auquel ils se livrent et qui consistent principalement dans la culture des vignes, les tient sans cesse penchés vers la terre, sans doute aussi peu de modération de la jeunesse dans l'usage des plaisirs et enfin l'abus de leurs forces les usent de bonne heure, surtout les hommes dont on voit un assez grand nombre, plus ou moins courbés dans un âge où ils pourraient compter encore sur la vie, la santé et la vigueur. Aussi y voit-on un nombre très considérable de femmes veuves. On en compte 71 en ce moment sur 417 ménages.

Peu éloigné de Paris, centre de tous les bouleversements et de toutes les révolutions, Barbonne comme tous les pays qui environnent cette ville, a ressenti les déplorables effets de nos tourments politiques sous le rapport religieux. Mais si la foi chrétienne y a perdu beaucoup de son influence salutaire, comme il faut à l'esprit humain une croyance quelconque, malheureusement il existe encore plusieurs opinions, plusieurs

pratiques superstitieuses plus ou moins absurdes, plus ou moins ridicules et fortement enracinées qu'on aurait à peine excusées dans les temps de la plus stupide ignorance, et qui montreraient que l'instruction et la civilisation même n'y ont pas fait encore de grands progrès.

Il serait à désirer que la religion chrétienne qui a civilisé le monde et adouci les mœurs, reprit son empire dans un pays qui est exclusivement catholique et qui dans tous les temps connus n'a pas compté un seul dissident ; elle corrigerait bientôt ces tristes et honteux de l'esprit, comme elle inspirerait aussi aux jeunes gens cet amour de l'ordre et cette sage modération qui les empêcheraient de troubler trop souvent pendant la nuit, la paix et le repos de la société ; elle les dégoûterait, les corrigerait de cette licence excessive qui malheureusement a quelquefois dégénéré en querelles, en disputes et en batailles, a divisé les familles et donné fort à faire à l'autorité chargé de les réprimer.

Ces désordres exceptés, on rencontre parmi les habitants de Barbonne bien peu de ces excès honteux et vils qui abrutissent la raison et néanmoins si communs dans beaucoup de localités. Contents de prendre le dimanche quelques courts instants de relache dans des jeux assez simples, la plupart des hommes mariés fréquentent fort peu les cabarets qui ne comptent parmi eux qu'un bien petit nombre d'attitrés. Pourquoi faut-il être obligé d'ajouter qu'on pourrait peut-être recommander à plusieurs femmes de ne point s'écarter des règles de la sobriété et de la tempérance ; et de leur rappeler que ce qui est le dernier degré de la dégradation dans un homme n'a point de nom chez la femme.

Tous étant intéressés à l'excès, tous ayant besoin pour soutenir leur familles pourtant en général peu nombreuses, d'un travail assidu, parce que le sol est d'une culture pénible, le genre

de vie est simple et très frugal. La nourriture chez presque tous et la plus grande partie du temps ne consiste que dans du pain de seigle, les haricots, les pommes de terre, quelquefois du porc et une boisson fort peu agréable et très acre. Elle est composée avec des raisins qu'au moment de la vendange, ils font fermenter avec du vin, après quoi ils retirent ce vin et remplissent continuellement avec de l'eau. Cette boisson ressemble pour l'accrété à la piquette dont se servent les habitants de la Champagne dans les endroits où il n'y a point de vin.

Enfin on remarque à Barbonne bien peu de ce luxe effréné qui est aujourd'hui presque partout, à la ville comme à la campagne, pour les conditions médiocres, une plaie funeste et mortelle qui porte à se priver souvent des choses les plus nécessaires à la vie qui contraste si fort avec le langage plus qu'à demi-barbare, qui n'a d'autre effet que d'inspirer le dégoût, le mépris ou la risée ce qui ne cache pas toujours assez soigneusement la misère sous le voile transparent de la vanité et d'une ridicule coquetterie.

Et si la modestie et la pudeur peuvent enfin briller de tous leurs éclats sur le front des jeunes personnes, si elles parviennent à bannir de leur discours toute parole et peu décente, si elles peuvent venir à bout de se défier des sociétés funestes à l'innocence, si enfin elles apprennent à ne se livrer qu'en plein et sous les yeux des personnes sages aux divertissements de leur âge, elles dissiperont tous les soupçons qui ne manquent pas d'inspirer une conduite contraire ; elles gagneront beaucoup sous le rapport de respect et des égards qu'elles méritent déjà par leur amour pour le travail, leurs familles n'en seront que plus en sûreté et toute la suite de leur vie plus tranquille et heureuse.

VI - Education

Il y avait anciennement à Barbonne un hôpital de Saint-Jacques du Haut pas, dépendant de l'hôpital du même nom au diocèse de Lucques en Toscane dont le grand maître était collateur. Cette maison avait été métamorphosée en un couvent de religieuses de l'ordre de Saint Benoist, puis en 1727, elle avait été réunie au prieuré de Sainte Scholastique de Troyes mais en 1730 elle fut totalement incendiée ainsi que la plus grande partie du pays.

Avant cette destruction, les religieuses qui étaient à la tête de l'établissement donnaient gratuitement l'instruction aux jeunes filles pauvres de Barbonne et tenaient aussi des classes pour celles qui étaient en état de payer une rétribution. Depuis cette époque si funeste au pays, il n'y eut plus qu'une seule école tenue par un instituteur laïc, autour duquel se réunissaient pêle-mêle les enfants des deux sexes et de tous les âges ; on conçoit dès lors que l'instruction ne devait pas être fort avancée ni faire de grand progrès. Cet état de choses dura jusqu'à l'année 1826 où l'administration communale comprit enfin qu'elle ne pouvait faire un meilleur usage de ses revenus, qu'en favorisant l'instruction de jeunes enfants et en pourvoyant ainsi pour l'avenir à l'amélioration morale du pays.

Il existe donc maintenant à Barbonne : une école de garçons qui a continué d'avoir à sa tête un instituteur laïc qui remplit en même temps les fonctions de cleric paroissial, il reçoit annuellement de la commune un traitement fixe de 470 F et il lui est accordé pendant 5 mois de chaque année un sous-maître avec un autre traitement de 150 F. Pendant l'hiver, l'école des garçons compte de 100 à 120 élèves depuis l'âge où on peut les admettre jusqu'à 12 ans -, il est rare qu'il s'en trouve de plus âgés ; il y en a

même peu de cet âge. En été on ne voit guère qu'une soixantaine d'enfants et encore excessivement jeunes. Les classes et le logement du maître sont depuis 1830 dans une partie de l'ancien presbytère.

Ce qui jusqu'ici avait nuit beaucoup à cette école était une autre qui existait dans l'ancienne petite école de Fayel. Comme le pays n'a guère que 10 à 12 enfants, on recevait dans cette école dirigée depuis plusieurs années par un homme sans conduite, tout ce qu'il y avait de mécontents à Barbonne, tout ce qui ne voulait pas recevoir l'instruction religieuse indiquée en tête de la loi du 18 juillet 1833. Mais cette école se trouve actuellement supprimée par la réunion de Fayel et de Barbonne.

Il existe deuxièmement une école de filles dirigée par trois institutrices religieuses de la Congrégation des Soeurs de la Providence établie à Portieux, département des Vosges, elle a été instituée à Barbonne le 18 décembre 1826. Elle occupe un local situé à l'est de l'école des garçons dont elle est séparée par un mur très élevée et une remise. La commune, outre le mobilier fournit aux dames institutrices un traitement de 580F. Elles ont en hiver 120 à 130 élèves et en été environ 80 à 90. Il n'y a guère de différence pour l'âge avec les garçons ; seulement les jeunes filles fréquentent les classes jusqu'à environ 13 ou 14 ans et pendant l'été, il y a un peu plus d'élèves au-dessus du bas âge.

Dans chacune des écoles de garçons et de filles, outre le traitement fixe et annuel voté par le conseil municipal, chaque élève paie une rétribution mensuelle de 50, 60 et 75 centimes, selon la division dont il fait partie et porte aussi chaque jour individuellement le bois nécessaire pour chauffer les salles. Trente quatre enfants y reçoivent l'instruction gratuitement, 17 garçons et autant de filles, mais il est à remarquer que ce sont ordinairement

ceux qui montrent plus de négligence et moins d'assuidité. La commune en outre ne souffre pas qu'on y admette des pensionnaires ; elle n'y tolère des externes étrangers à la commune qu'en été, lorsque les enfants sont moins nombreux et en hiver lorsqu'ils viennent s'établir comme pensionnaires à Barbonne chez des personnes de leur famille.

Ces écoles parfaitement tenues par des personnes instruites, d'une conduite exemplaire et non seulement à l'abri de toute reproche, mais digne des plus grands éloges, s'occupent activement de toutes les parties de l'instruction primaire, indiquées dans la loi précitée. Et plusieurs fois messieurs les inspecteurs en ont rendu le compte le plus honorable.

Cependant, quoique Barbonne offre à toutes les familles-les plus grands avantages et de précieuses ressources pour ce qu'il y a de plus important dans leurs intérêts et dans celui de la société entière, on peut dire sans exagération que l'instruction et à plus forte l'éducation, y sont encore à peine dans leur enfance. Tous ne sont pas assez pénétrés de cette nécessité, n'ayant pu profiter eux-mêmes de cet immense bienfait. Car avant 1826 que pouvaient faire plus de 200 élèves réunis chaque jour pendant quelques heures autour d'un seul maître, aidé de sa femme ?

Beaucoup se mettent fort peu en peine de procurer à leur enfant un bien qui leur est tout à fait étranger. Aussi en voit-on encore plusieurs qui ne fréquentent aucunement les classes et qui par conséquent restent et resteront toute leur vie dans un triste état d'ignorance complète, inutiles ou peut-être même dangereux à la société à charge à eux-mêmes et plus encore à leurs familles.

Mais ce sont là des exceptions heureusement assez rares et ce n'est point la grande plaie qu'il s'agit de guérir. On peut d'abord

remarquer en passant que pourtant, il y a une différence très notable entre les enfants de Barbonne et ceux de plusieurs pays voisins. C'est que dans ces localités, l'instruction n'est pas même ébauchée et qu'on se croirait encore au milieu de ces peuplades dont la nature et l'instinct sont les seuls guides. On gémirait de rencontrer de ces visages mornes et inanimés sur lesquels on cherche en vain un rayon de cette noble intelligence, image de la divinité. Si au contraire les enfants ne manquent pas de disposition et de facilité et si ce terrain naturellement fertile pouvait être bien cultivé, si on ne rencontrait point à chaque instant mille obstacles étrangers, il ne manquerait pas de produire des fruits en abondance.

Des écoles ouvertes chaque année pendant dix mois au moins appellent les enfants et invitent les parents à se décharger pendant ce temps et jusqu'à l'âge ou suffisamment instruit, ils pourront leur être vraiment utiles, d'un soin que la plupart sont incapables, que tous sont hors d'état de leur donner, à cause de leurs travaux continuels. Par une assiduité de quelques années, les enfants feraient des progrès auxquels ils ne parviendraient jamais et n'assistant que trois ou quatre mois au plus même jusqu'à un âge avancé à des leçons qu'ils oublient pendant leur longue inaction et que chaque hiver les maîtres sont obligés de reprendre.

Là, ils puiseraient d'abord cette première instruction qu'il est toujours honteux de ne point posséder, qui est aujourd'hui plus nécessaire que jamais et qui doit avoir une si grande influence pour toute la suite de leur vie. Là, ils se formeraient de bonne heure à une règle et à un ordre tout à la fois modéré et sévère dont ils porteraient ensuite le goût et l'habitude dans l'intérieur de leur famille et qui sans doute épargneraient aux parents bien des peines et bien des tourments ; là, on leur inspirerait ce respect

pour les lois, cette subordination aux magistrats, cette soumission envers les auteurs de leurs jours, dont on ne retrouve guère ~de trace parmi la jeunesse actuelle, là enfin, ils apprendraient à connaître les premiers principes de la religion sans laquelle il n'y a point de morale possible, sans laquelle l'honneur lui-même cédera toujours devant l'intérêt particulier.

Ne restant pas ainsi 8 ou 9 mois entiers entièrement abandonnés à eux-mêmes, les enfants ne seraient pas sans doute aussi indifférents, aussi endurcis aux avis et aux conseils, insensibles à l'honneur et à la honte, insoucians aux récompenses et aux punitions. Ils ne se pervertiraient pas les uns les autres dans un âge encore tendre. L'ignorance la plus complète, un entêtement obstiné, fruit de l'ignorance, une opiniâtreté invincible qui soit le manque d'éducation, un langage qui n'est ni français, ni étranger ne seraient plus le partage des habitants de nos campagnes. Ils laisseraient de côtés leurs vieilles routines, ils connaîtraient peu à peu les systèmes actuellement et exclusivement en usage. Ils ne se contenteraient plus de savoir former bien ou mal et comme il arrive souvent, plus bien que mal, les 26 signes de notre alphabet ; ils seraient à même d'en former encore des mots français, ils ne jetteraient plus dans le découragement et le désespoir des maîtres remplis de zèle et d'ardeur qui malgré leurs efforts ne pourront jamais en quelques mots faire de leurs enfants des savants et des docteurs.

Les parents d'ailleurs en procurant à leurs jeunes enfants ces grands et ces précieux avantages ne se priveraient pas de leur part de bien importants services, puisqu'avant l'âge de 12 ans ils ne sont guère en état de leur en rendre ? Or, à cet âge, ces enfants pourraient déjà avoir acquis des connaissances suffisantes qu'ils n'auraient plus besoin que de cultiver un peu pendant les hivers suivants.

Enfin, il est à remarquer qu'il est bien peur d'enfants, à moins que ce ne soient ceux qui appartiennent à quelques familles principales qui sortent de ce pays pour aller recevoir dans des collèges ou dans des pensions, une éducation plus suivie comme il en est peu qui suivent une autre carrière que celle de leurs parents.

VII - Territoire - Productions - Climat

Le territoire de Barbonne entièrement composé d'assez hautes montagnes, de collines et de vallées peu profondes et coupé par plusieurs routes, présente un tableau véritablement pittoresque. D'une forme tout à fait irrégulière, il a dans sa plus grande longueur de l'ouest à l'est environ 7400 mètres, mais au sud avant la réunion de Fayel il finirait à 1200 mètres des murs du pays. Il est borné au nord par les finages du Meix saint-Epoing et de Saudoy; à l'est par ceux de Queudes et de Villeneuve, au sud par celui de Fontaine-Denis, enfin à l'ouest par celui de cette dernière commune et par la Traconne.

La contenance totale de l'ancien territoire celui de Fayel non compris est de 2036 hectares carrés dont 989 hectares en terres labourables parmi lesquelles 2 à 300 hectares cri prairies artificielles, 627 hectares en bois de hautes futaie ; 230 hectares en vignes 93 hectares de côtes communales en friches destinées au parcours du bétail ; 21 hectares en prés et 74 hectares en propriétés bâties, de jardins, vergers, routes et promenades.

Celui de Fayel contient en total 299 hectares, 91 ares dont en plus de 13 hectares en vignes, près de 9 hectares en propriétés bâties et jardins, le reste en terres labourables.

En prenant du nord au sud, le centre du territoire est presque généralement en vignes sur les collines et en terres labourables dans les vallées. Le nord-ouest de cette partie est en bois plantés. Toute la partie orientable est en terres labourables à l'exception d'une petite vallée d'environ 100 mètres de large qui forme une prairie jusqu'au finage de Queudes dont le marais font la continuation. La partie occidentale située sur les montagnes est toute en bois de hautes futaies, faisant partie de la Traconne et appartenant soit au gouvernement, soit enfin à divers particuliers.

C'est entre cette magnifique et importante masse de bois et les vignes qu'on voit ces immenses terrains incultes qui servent, il est vrai de lieu de parcours pour le menu bétail et où se trouvent des carrières de pierre et de sable, exploitées par les habitants, mais dont il semble qu'on pourrait planter en bois une bonne partie, surtout la belle plaine qui est auprès de la Cense-Beaujé et toute la lisière qui est entre les bois communaux et le fossé d'alignement. Ce serait au bout d'un certain temps une augmentation de revenu pour la commune, sans nuire au parcours et à l'extraction de pierres pour laquelle 50 à 60 hectares seraient suffisants.

Quant à la nature du sol, elle est variée. Dans ce qui fait partie de ce qu'on appelle Champagne, la terre végétale repose presque partout sur un banc de craie, en approchant des côtes et sur les montagnes, le terrain est limoneux, sablonneux, gréveux, pierreux, glaiseux, argileux ou mixte.

Un très grand désavantage pour ce pays d'ailleurs assez favorisé par la nature, c'est le manque total d'eau courante. L'exception d'un faible ruisseau qui prend sa source dans la prairie à l'extrémité du territoire et qui entre clé suite sur celui de Queudes. Barbonne ne possède que quelques petites fontaines à

deux kilomètres du pays, sur le revers des grandes côtes de l'ouest et dont le léger filet se perd à l'instant dans les sables.

L'administration communale a fait depuis quelques années d'assez grandes dépenses pour amener ces eaux au pays, mais soit à cause de l'énorme banc de sable qu'on rencontre sur cette partie, soit peut-être plus encore à cause de l'incapacité des ingénieurs qui étaient à la tête de l'entreprise, elle n'a obtenu aucun résultat satisfaisant, on est même venu à bout de tarir entièrement la petite source qui existait à quelque distance de la Censé, et qu'on, nommait la fontaine St Jean. Malgré les puits dont chaque habitation est fournie, c'est ce manque d'eau courante qui oblige de conserver par précaution contre les incendies soit dans l'intérieur du pays, soit dans les restes des fossés qui l'entourent, soit enfin dans des réservoirs placés à proximité, ces mares si insalubres dont il n'est guère possible d'approcher surtout pendant les grandes chaleurs.

Quoique dénuées de ce qui serait une si grande ressource pour les habitants et pour la fertilité du terroir, les terres bien cultivées par un peuple excessivement laborieux produisent abondamment des grains de toutes espèces et de la meilleure qualité. Le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, les pommes de terre généralement très médiocres, les haricots, tous les genres de prés artificiels, quelques foins de prairies, en bois de chauffage en grande quantité, dont une partie est dirigée sur Paris, de très beaux bois de charpente qui ont la même destination, beaucoup de charbon et d'écorce pour les tanneries ; telles sont les principales productions du pays outre la vigne qui occupe la plus grande partie des habitants.

Lors des opérations cadastrales en 1815, le territoire possédait, comme on a pu le remarquer plus haut 230 hectares

des vignes dont on a depuis ce temps défriché environ une trentaine d'hectares tant pour la formation de la route royale que pour les convertir en terres labourables. Cependant, il y a encore assez pour donner du travail pendant presque toute l'année à tous ceux qui veulent gagner leur vie par ce genre d'occupation.

Ces vignes aujourd'hui bien soignées et très productives pourraient donner dans une pleine année jusqu'à 20 et même 25 000 hectolitres de vin ; mais comme ce sont des cas tout à fait extraordinaires on ne peut guère porter le produit, année moyenne qu'à 12 ou 15 000 hectolitres, dont près d'un tiers en un vin blanc qui est assez estimé surtout lorsque le temps a été favorable. C'est la trop grande quantité de ce vin blanc pour lequel on emploie la meilleure nature ce raisin que l'on vend en grande partie presque immédiatement après la récolte et pendant l'hiver, qui est une des principales causes pour lesquelles le vin rouge est d'une qualité médiocre.

Il est aussi à regretter pour l'honneur et la réputation des vins de Barbonne, que nos vigneronns recherchant trop la quantité lui ayant depuis longtemps déjà sacrifié la qualité qu'ils aient défriché en grande partie ce qu'il y avait d'excellent en nature de vignes pour en substituer d'une nature très inférieure, mais qui fournit du fruit plus en abondance.

Cependant, malgré cela et les vins de Bourgogne qu'on exporte de tous côtés et sans doute aussi à cause du prix modéré des vins de Barbonne et des environs, car ils ne se vendent guère plus de 20 à 25 francs, terme moyen, les 230 litres, il est rare qu'il en reste beaucoup d'une année à l'autre. Ils se consomment dans la partie de la Brie de la Champagne qui environne le pays dans un rayon d'environ trois myriamètres.

Ainsi, comme on vient de le voir , tout ce qui est le plus nécessaire aux différents besoins de la vie, excepté néanmoins le chanvre qu'on y cultive point quoique le terrain ne lui soit pas contraire, Barbonne le possède abondamment et peut encore en faire part aux pays voisins sans être obligé lui-même de recourir pour quoi que ce soit.

En outre comme il est abrité par les montagnes du côté de l'ouest, dans toute l'étendue de son territoire et au-delà, les orages sont peu fréquents, parce qu'ils suivent la direction des bois pour se décharger dans les profondes vallées qui en sont assez éloignées. Comme d'un autre côté les vents de l'ouest et du sud-ouest qui soufflent le plus souvent dans nos contrées, n'y arrivent que purifiés par l'énorme masse de bois qui domine Barbonne à quelque distance, que c'est un pays élevé, bien exposé aux vents de l'est, que rien n'empêche de parvenir jusqu'à lui, qu'il est éloigné de toute espèce de marais et de terrains fangeux, dont les miasmes sont si souvent funestes et produisent beaucoup de maladies, on peut dire qu'il n'est guère possible de trouver un pays plus sain.

Aussi les fléaux contagieux y sont-ils rares et y exercent moins de ravages que dans beaucoup d'autres communes voisines. En 1832, lorsque le terrible choléra sévissait avec fureur à Sézanne, Saudoy, Fontaine-Denis, Bethon, Barbonne sur sa population de près de 1400 habitants n'eut à déplorer la perte que de 18 de ses enfants. Et si en 1730, une épidémie moissonna 104 personnes cela ne peut être attribué qu'à l'infection qu'à dû nécessairement produire l'incendie qui avait consumé 160 maisons avec toutes leurs dépendances.

VIII - Industries et commerce

Uniquement occupés de la culture des terres et des vignes ainsi que de l'exploitation des bois, les habitants de Barbonne ne s'appliquent à aucune industrie particulière qui mérite d'être remarquée. Mais aussi sous le rapport de l'agriculture, il y a depuis une vingtaine d'années une amélioration tellement notable, on y fait des progrès si rapides et si heureux qu'aujourd'hui le produit des terres est au moins dix fois plus important qu'il n'était à cette époque et de ce que même on aurait jamais osé l'espérer, tant le sol paraissait aride, ingrat et difficile à cultiver.

Ces précieux avantages sont dus en partie à l'incroyable activité des habitants, tous, hommes forts et robustes, mais qui ne savent pas assez se ménager participant à l'introduction des prairies artificielles, inconnues auparavant et qui maintenant couvrent chaque année au moins un quart du territoire labourable. On emploie pour ces prairies, les plâtres exclusivement.

Au lieu de quelques misérables rosses étiques et sans vigueur qu'il y avait alors on voit des grands et forts chevaux bien nourris et capables de supporter les fatigues d'un pays presque partout très montueux, de belles vaches et d'assez nombreux troupeaux de même bétail, mais d'une qualité toute ordinaire. C'est ce qui donne un engrais à peu près suffisant pour l'étendue du territoire.

Ainsi à l'exception des côtes communales, tout est actuellement en plein apport, les plus mauvaises terres, les terres sablonneuses situées au bas ou au milieu des côtes du côté du nord-ouest, ont été plantées en bois qui ont bien réussi.

On compte à Barbonne une trentaine de cultivateurs importants, entre plusieurs autres qui se partagent entre la culture des terres et celle des vignes.

Les vigneronns au nombre de plus de 300 familles forment l'immense majorité du pays. Pour eux, ils ne s'occupent pas beaucoup de l'éducation d'aucun bétail, seulement à chacun d'eux on peut appliquer en toute vérité ces trois vers de La Fontaine :

*Un ânier son spectre à la main,
Menait en Empereur romain
Deux coursiers à longues oreilles*

Comme il a été parlé du vin de Barbonne dans le chapitre précédent, il suffira de remarquer ici au sujet des vigneronns, que ces hommes infatigables, travailleurs, ne demeurent jamais un instant oisifs pendant le temps où la vigne leur laisse quelque liberté. Tour à tour bûcherons, manouvriers, terrassiers, moissonneurs, on les voit en hiver manier la hache et la serpe dans les bois de la Traconne, tantôt la pioche à la main ou la brouette devant eux s'occuper sur les routes et sur les côtes à l'exploitation des pierres à bâtir ou destinées aux chemins, tantôt quittant le pays au nombre de 3 à 400 personnes, se disperser à quelque distance dans les villages et dans les fermes de la Brie, au temps de la moisson pour la coupe des blés.

Sans être fortunés, on peut dire qu'à force de travail, ils savent éviter l'indigence et s'il y a quelques familles qui fassent exception à cette règle générale, ce n'est guère que la paresse, l'inconduite et le défaut d'intelligence qui les réduisent à cet état aussi ne s'avisent-elles point de chercher par la mendicité des secours dans le pays, elles vont cacher ailleurs leurs vices et leur honte. Il est évident qu'il ne s'agit point ici des personnes âgées ou infirmes, ni de jeunes enfants pauvres, ceux-ci trouvent des ressources soit dans les fonds de la commune ou au bureau de bienfaisance, soit dans la charité des particuliers.

Outre les deux genres d'industrie qui viennent d'être indiquées, il y a à Barbonne des personnes exerçant tous les états nécessaires aux divers besoins d'un pays. On y voit des boutiques d'épicerie et de rouennerie, des boulangers, des bouchers, des maçons et des charpentiers, des charrons et des maréchaux, des menuisiers et des serruriers, des cordonniers et des tailleurs, il y a même un horloger.

Enfin, sous le rapport des sciences, Barbonne, possède en ce moment deux médecins ayant le grade d'officiers de santé et une sage-femme.

En fait, Barbonne a eu jusqu'à six moulins à farine, mus par le vent, le premier près de l'endroit de la maison bourgeoise qui conserve encore le nom de moulin, au nord et à 300 mètres de la porte St-Jean, deux à l'ouest dans la contrée nommée les Carabins ; deux autres au sud-ouest à plus d'un kilomètre de la porte St Jacques, sur une petite hauteur appelée les Moulinots ; enfin un sixième à l'extrémité du Faubourg St Antoine et près de Fayel sur l'emplacement qui porte le nom de Moulin de la tour Aujourd'hui, il n'en reste pas un seul et les habitants sont obligés d'avoir recours à ceux des environs.

Il y existait aussi deux tuileries, l'une à la CenseBeaujé, l'autre au-dessus au nord-ouest du hameau de Lancourt, dans la contrée désignée encore sous le nom de Tuilerie ; elles ont entièrement disparu et il n'y en a plus qu'une nouvelle établie il y a trois ans, en 1841, sur la route du chef-lieu du hameau. Les seules usines qui subsistent en ce moment sont les pressoirs à vin au nombre de neuf, dont cinq grands et quatre petits appelés étiquets. Plusieurs habitants font aussi avec le marc de raisin une eau de vie de fort médiocre qualité.

Dans la partie du terroir qu'occupent les bois communaux on rencontre des monceaux énormes de mâchefer, comme aussi près de côtes, des terres minérales parmi lesquelles d'assez gros morceaux de fer à l'état de nature. Sans doute que le défaut d'eau ne permet pas de croire, malgré la tradition qu'il y ait jamais eu de forge dans le pays du moins, ainsi que le fait remarquer un ancien maître de forge qui est allé visiter les lieux ; il paraît certain qu'il y ait eu des mines de fer exploitées autrefois, on aurait creusé alors ces vastes trous qui existent encore en partie dans cette contrée pour séparer à l'aide du feu qu'on y allumait le minerai d'avec la terre et composer ce qu'on nomme La Gueule que l'on transportait ensuite à des forges plus ou moins éloignées. Il n'a pas été possible de trouver des renseignements positifs à ce sujet. On peut ajouter seulement que ces amas de scories n'existent pas sur le territoire de Barbonne seulement, mais sur toutes les montagnes voisines jusqu'à Sézanne et Broyes.

Il y a quelques années un voyageur se disant à la tête d'un établissement de Forges, affirmait qu'il y avait eu de ces usines à Barbonne. Il soutenait même que ce pays devait son nom à des mines anciennes, ce nom était composé de deux mots : bar, dérivé du vieux latin Vara, morceau ou barre de fer et de borie. Si cette étymologie ne paraît pas à tout le monde avoir le mérite de la vraisemblance, personne ne disconviendra du moins qu'elle n'ait celui d'originalité.

Par ordonnance du Roi Henri III, en date du 13 janvier 1587, il avait été établi à Barbonne une foire annuelle et par semaine un marché qui devait se tenir le mardi. Mais le premier marché fut retardé jusqu'au 16 avril 1634 et la première foire n'eut lieu que le jour de la fête de St Pierre, le 29 juin de la même année. L'année suivante, le 9 mai, on posa la première pierre d'une halle qu'on établissait sur la place qui est au midi de l'église, mais elle ne

subsista pas longtemps ayant été détruite par un incendie qui ne causa pas d'autre dégâts. Le marché cessa d'avoir lieu à l'époque où commença la révolution et déjà 10 ans auparavant la foire avait été transférée à Anglure.

Néanmoins, il se tient encore tous les dimanches et les jeudis matins, une espèce de petit marché où on apporte guère que les productions des jardins et des basses-cours des villages voisins qui disparaissent en quelques heures pour la consommation du pays.

Tout le commerce de cette importante commune consiste donc uniquement dans la vente de ses vins, de ses bois, des pierres à bâtir que l'on extrait sur les côtes et pour lesquelles tous ceux qui sont étrangers au pays paient, outre le prix d'achat, un droit de 30 centimes par mètre cube à la caisse communale ; enfin dans la vente de ses grains de toute espèce qui sont d'excellente qualité et très recherchés.

IX - Propriétés communales

Les propriétés appartenant à la commune sont :

- 1- L'emplacement des **anciennes fortifications** de Barbonne d'une contenance d'environ huit à dix hectares. D'après ce qui a été dit au chapitre premier, on se rappelle que se sont maintenant des jolies promenades sur lesquelles s'élèvent presque partout des plantations en ormes que l'administrateur dit avoir l'intention de terminer bientôt, en remplissant les restes des fossés et en transportant un peu plus loin les égouts.
- 2 - **Le cimetière** d'une contenance de 28 ares 14 centiares. Il est situé à l'extrémité nord-ouest, néanmoins dans l'enceinte des

murs et près de l'église, dont il n'est séparé que par une rue, il est totalement clos de murs en pierre de 2m50 de haut. Il ne possède aucun monument excepté la croix principale qui est en fer et d'assez bon goût à l'intérieur ; il est bordé tout autour d'une rangée de très grands ormes qu'on doit incessamment dit-on remplacer par une ceinture de sapins, ce qui lui donnera un aspect plus imposant de tristesse.

3 - Une belle et grande maison sur la route royale et au nord de l'église dont elle n'est séparée que par une autre vieille maison qui en faisait autrefois partie. C'est l'ancien presbytère construit dans la seconde partie du XVIII^{ème} siècle par monsieur Lallement, curé de Barbonne. Vendu par le gouvernement révolutionnaire, il fût racheté par la commune pour servir de mairie. Lors du rétablissement du culte catholique, une partie avait été destinée pour servir d'habitation au desservant, tandis que l'autre conserverait sa destination. Ce mélange si disparate ayant occasionné de grands démêlés entre les deux derniers Prêtres qui se succédèrent jusqu'en 1830, et l'administration communale, celle-ci pour faire cesser cet état de guerre continuelle obtint de l'autorité départementale l'autorisation de se procurer un autre presbytère. Depuis, ce temps, ce qui servait au logement du prêtre desservant fut affecté à l'habitation de l'instituteur communal et aux salles de classe pour les jeunes garçons. Tel est, l'été, au midi de la maison un magnifique jardin tout en fleurs qui fait l'agrément de l'instituteur pendant les cours instants que les classes le laisse en liberté.

4 - A l'est de la précédente, est **une autre maison ancienne** dépendance aussi du presbytère et servant depuis la même époque d'habitation aux dames institutrices et de celle des classes pour les jeunes filles. Elle était précédemment affectée à l'autre école. 11 est inconcevable que cette maison ayant une

porte cochère pour entrer et n'ayant pour arriver à la rue qu'une ruelle étroite de trois mètres de largeur, la commune laisse le propriétaire voisin encombrer moitié de la largeur de cette entrée par des fumiers qui la rende horriblement sale et quelquefois impraticable aux enfants, qui donnent aux classes une odeur insupportable et dont les égouts se déversent dans la cour des dames institutrices en font un marais fangeux et dégoûtant.

- 5 - Une autre maison située à l'extrémité nord du pays sur la route royale et achetée en 1830 pour tenir lieu de presbytère. Elle est grande, commodément distribuée, bien fermée, pourvue d'une cours pavée en rocailles, d'un petit jardin et d'un verger placé de l'autre côté de la route, mais outre qu'elle est fort mal bâtie, que les chambres sont beaucoup trop basses, elle a encore deux grands inconvénients, c'est de n'être ni au centre de la paroisse, ni à proximité de l'église et ensuite d'être chaque année pendant les chaleurs, exposée aux exhalations malsaines des fossés où viennent se décharger tous les égouts d'une grande partie du pays.
- 6 - **Une très belle grange** et une écurie qui faisait partie du presbytère actuel, mais dont la commune s'est réservée la jouissance et dont elle tire un revenu annuel d'une soixantaine de francs.
- 7 - **Une remise** pour les deux pompes à incendie laquelle est adossée à l'église et à l'extrémité sud-est de cet édifice. Si cet emplacement est commode pour pouvoir faire aisément entrer et sortir la pompe on peut et on doit dire qu'il a été on ne peut plus mal choisi à raison du dommage qu'il cause et que l'on savait bien qu'il causerait à cette magnifique église, dont il bouche moitié d'une des plus larges fenêtres ogivales. C'est de

1827 que date cette horrible et absurde construction élevée malgré les justes réclamations du conseil de fabrique.

8 - **Plus de 95 hectares de côtes communales** qui ne sont d'aucun produit, si ce n'est comme on l'a remarquer plus haut qu'elles servent de parcours pour le bétail et qu'on en tire des pierres à bâtir, dont le produit pour la commune sert à peine à couvrir ce qu'elle paie pour les contributions de ce terrain. L'administration dit avoir l'intention d'en faire planter une partie en bois, qui feront la suite de ceux qu'elle possède- déjà au-dessus de ces terrains incultes.

9 - Mais ce qui fait un immense avantage pour cette commune et ce qui est une très grande ressource pour ces habitants ce sont les **322 hectares de bois de haute futaie** qu'elle possède et qui lui procure des revenus assez abondant pour la mettre au-dessus de l'immense majorité des communes rurales, et même de beaucoup de villes, la mettent à même de faire tout d'une manière grande noble et généreuse.

Avec ces secours chaque habitant peut d'abord recevoir gratuitement en nature de bois une partie de ce qui est nécessaire pour son chauffage et compter annuellement sur deux à trois stères et une soixantaine de fagots. Personne en outre n'est surchargé de cette augmentation d'impôt appelée centimes additionnels et prestations en nature sous lesquels on a fait revivre les corvées pour l'entretien des rues des chemins et des routes. A l'aide de ses ressources elle paie d'une manière large toutes les personnes qui la servent ou qu'elle emploie; elle veille à l'entretien de ses bâtiments à la décoration de son église, elle peut entreprendre et exécuter des travaux d'utilité ou d'embellissement que presque partout ailleurs on ne peut faire sans écraser les

particuliers enfin elle peut mettre encore en réserve des fonds pour les besoins imprévus ou les nécessités publiques.

L'origine du droit de propriété de la communauté de Barbonne sur ses bois n'est pas connue d'une manière certaine et il ne reste aucun titre d'acquisition, ni de donation. Seulement c'est une tradition très ancienne parmi les habitants qu'ils furent donnée par un Thibault, comte de Champagne, et en même temps roi de Navarre. Mais comme il y eut plusieurs de ce nom qui portèrent de double titre on ne sait si Barbonne est redevable de cette magnifique donation à Thibault IV dit le posthume, qui se fit chef d'une croisade en 1234 et mourut en 1248 ou ce Thibault V, son fils qui épousa Élisabeth, fille du roi saint Louis accompagna ce prince dans sa dernière croisade en Afrique et mourut en Sicile en 1270 au retour de cette malheureuse expédition.

Cette tradition ne paraît pas avoir rien d'in vraisemblable car on a déjà vu que le premier de ces Thibault avait dégrèvé Barbonne d'une partie de ses charges et que c'est du temps du second sous le roi Louis IX qu'eut lieu son affranchissement.

Quoiqu'il en soit de cette opinion, toujours est-il certain que la communauté de Barbonne jouissait paisiblement de ses bois lorsqu'en 1521 chacun des propriétaires voisins usurpant chaque jour sur les terrains lui appartenant, une demande en limitation de bornage fut faite par ladite communauté au Prévôt de Chantemerle qui fit droit à leur requête, afin est-il, sur le procès verbal de bornage, de les empêcher d'entrer à grande évolution de procès, ou il leur conviendrait de frayer, faire et impenser plusieurs grandes sommes de deniers, d'avoir grandes noises, débats et questions.

En 1536, les gens du Roi de Sézanne contestèrent à Barbonne la jouissance de ses bois et de ses usages. A défaut de titres pour terminer le litige, le Roi François I el ordonna une enquête juridique. Dix témoins furent mandés des différents villages voisins, de La Celle, de Chantemerle, de Bethon, de Fontaine-Denis entre autre, un vieillard de 90 ans de ce dernier pays, lesquels décidèrent unanimement par serment que de temps immémoriaux, ils avaient vu eux même et savaient de leurs ancêtres que toujours on avait vu les habitants de Barbonne jouir de leurs bois et usages, dont ils estimaient la contenance à 16 ou 17000 arpents ; qu'ils savaient en outre qu'en reconnaissance du domaine du roi et pour toute condition, ils payaient trois derniers tournois par ménage. Ensuite de cette enquête survint un arrêté qui mit fin aux chicanes, maintint les habitants dans la possession de leurs droits, aux mêmes conditions que par le passé, et défendit de les troubler en aucune façon dans l'usage de leurs bois, qui est reconnu juste et légitime. Cet arrêté, avec l'enquête qui l'a précédé et le procès verbal de bornage dont il a été fait mention plus haut, sont les seuls titres anciens qui restent à la commune touchant ses bois.

En 1686, il y a eu plus de 60 arpents d'usurpés par un seigneur de Fontaine-Denis, nommé monsieur de Nétancourt, lequel corrompit par l'argent, par promesses et par menaces, plusieurs notables habitants, entre autres un certain François Champenois, substitut du procureur du Roi, gagna contre la communauté de Barbonne un procès qui lui assura la propriété des dits bois et obligea même cette communauté d'en vendre encore une autre partie afin de payer les frais qu'avaient occasionnés ce procès.

En 1746, plus de 40 arpents furent encore aliénés pour rembourser monsieur le Marquis de Galifet, d'une somme

considérable qu'il avait prêtée à ladite communauté afin de payer les frais d'un autre procès qu'elle avait perdu contre une certaine famille Bourquin.

Enfin, en 1759 et en 1764, il y eu de nouveau plusieurs parties de cette belle propriété qu'on fut obligé de vendre soit pour dégager plusieurs habitants fortement compromis à la suite de procès avec la famille Bourquin, soit pour payer des tailles arriérées. Ce sont ces diverses aliénations et ces usurpations qui l'on enfin réduite à sa contenance qui n'est guère plus qu'à moitié de ce qu'elle avait été dans le principe et pendant un si long temps.

Cependant malgré cette grande diminution, Barbonne jouit encore d'un assez important revenu pour être sous ce rapport placé au dessus de beaucoup de localité plus considérable même par le nombre de leur habitant. L'évaluation de son revenu peut en effet être porté à 18 000 F donc 6000 environ sont distribués chaque année en nature de bois aux différents ménages. Le reste remplit les recettes du budget communal.

Les bois forment deux grandes divisions, la plus faible composée du quart de la contenance totale ne se coupe que tous les 40 ans au moins, ou plus tard encore si la commune n'a point de dépenses extraordinaires, auxquelles elle ne puisse suffire avec ses ressources habituelles, il y a en ce moment de la réserve sur pied qui a près de 60 ans, mais ceci paraît renfermer de grands abus parce que le bois dépérit après un si long temps ; le produit de la vente porterait intérêt et le jeune bois gagnerait plusieurs feuilles. L'autre partie est divisée en coupes réglées, chacune de 20 ans. Le taillis est pour les habitants, la vente des arbres de hautes futaies compose la recette ordinaire de la commune.

Le budget en 1843 présente en recettes ordinaires de : 10 942,50 F et en dépenses également ordinaires celle de 11225 F dans laquelle figure 1800 F pour contribution foncière. Ce budget varie peu chaque année. Si la dépense paraît fort élevée, c'est que, comme il a été dit, cette commune ne mettant rien à la charge des particuliers elle a un grand nombre d'employés auxquels elle alloue d'assez forts traitements.

X - Antiquités et monuments

Depuis 3 siècles, Barbonne a éprouvé tant de désastres qu'il semble que tous les fléaux se soient entendus et comme donnés la main pour y exercer successivement les plus terribles ravages. Les guerres et les révolutions ont renversé ses murailles, détruit 3 de ses églises, réduit en cendres tous ses faubourgs ; ensuite des incendies multipliés ont consumé la plus grande partie des habitations qu'il renferme dans son enceinte. Il n'est donc pas étonnant qu'à l'exception de son église on y trouve plus rien à présent qui puisse fixer l'attention.

On a déjà pu remarquer que de ses vieilles fortifications, il ne reste plus debout qu'une seule tour et quelques pans de murs, que l'ancienne commanderie n'est plus qu'une ferme et sa chapelle une prairie ; que l'hôpital dit de St Jacques du Haut-pas et sa magnifique Chapelle dédié à St Jacques le Majeur, ont été entièrement ruinés dans le vaste incendie de 1730 et que ce n'est plus aujourd'hui qu'un vaste jardin et un réservoir en cas de nouveaux malheurs.

Malgré ce manque total de monument antique il ne serait pas inutile sans doute de faire mention ici de la découverte qui a eu lieu, il y a quelques années, pendant qu'on travaillait à la formation de la route royale. Ce sont, ont dit des témoins

oculaires, des amas d'ossements et de vieilles armes et même un collier, mais le tout presque entièrement détruit, ces objets se trouvaient placés entre deux pierres brutes énormes, surmontées d'une plus grosse, encore et enfoncées en terre assez profondément. Il est à regretter qu'on ait brisé ces pierres et jeté comme des morceaux de nulle valeur, ces fers que l'on a cru être des armes. On aurait pu juger peut-être si c'étaient là de véritables tombeaux et ses armes réelles, ou bien au contraire des instruments destinés aux anciens sacrifices du sanguinaire paganisme, et ces monuments des dolmens semblables à celui dont il va être parlé, quoiqu'il ne soit point sur le territoire de Barbonne, mais à quelque distance sur celui du petit village de Nuisy, entre cette commune et celle de Saint-Quentin.

Ce monument grossier qui n'est pas le seul dans ces contrées puisqu'il en existe deux autres absolument semblables aux environs du village de Potangis, et formé de quatre monstrueuses pierres brutes, dont trois servent de support à la quatrième qui les recouvre, ainsi qu'un espace vide d'un peu plus d'un mètre, qui se trouve au dessous ; celle de l'ouest est droite ainsi que celles qui sont à l'est, mais à côté de cette dernière et en dehors du monument il y en a une autre qui est inclinée de 50 centimètres vers l'est, sans doute pour donner à la masse plus de force et de solidité. Le monument entier peut avoir au moins trois mètres de longueur sur une largeur presque égale du côté du midi, mais au nord la pierre qui recouvre les autres se termine en pointe un peu arrondie ; elle est fortement inclinée vers le nord de sorte que la hauteur qui de ce côté n'est guère que de 60 centimètres et au moins d'1,5 m du côté opposé, la pierre du dessus non comprise.

Cette pierre ou cette table qui est percée d'outre en outre vers le milieu a aussi des espèces de rigoles mais il est difficile de

voir si elles sont l'ouvrage des hommes ou des défauts de la pierre. Les gens du pays et des environs surtout de St Quentin appelle cette masse la pierre de Ste Geneviève et prétendent que c'était un abri que cette bergère s'était créée pour se garantir des injures de l'air en gardant ses troupeaux. Chaque année, le jour de sa fête, le 3 janvier, de très grand matin, quelque temps qu'il fasse un très grand nombre de femmes des environs s'y rendent en pèlerinage et leur grande dévotion consiste à passer l'une derrière l'autre en rampant sous ce monceau de roches... Telle est la religion de ce pauvre peuple.

A Potangis au contraire on nomme ces monuments la pierre du diable et on y a pas grande confiance, il y a trois ans on a détruit un de ces dolmens et l'autre dit-on, est en ce moment-ci en état de démolition... Sont-ce là des monuments funéraires, comme plusieurs auteurs le supposent, ou bien comme d'autres le croient des autels druidiques sur lesquels selon César, on sacrifiait des victimes humaines aux cruelles divinités gauloises, comme il n'y a pas longtemps encore on en égorgeait par milliers dans notre France civilisée. C'est une question que pouvaient débattre les personnes versées dans la connaissance des monuments antiques. Ce qu'il y a d'incontestable c'est que ces pays étaient autrefois couverts de vastes forêts plus étendues que celles qui subsistent de nos jours.

Enfin, à l'extrémité occidentale du territoire de Barbonne au milieu de la belle forêt de la Traconne au centre de la place circulaire de 150 m de diamètre nommée l'Etoile ou la Belle étoile, et sur laquelle huit routes viennent aboutir s'élève majestueusement une grande colonne en pierre de taille d'ordre Toseau et d'au moins douze mètres de hauteur. Elle est surmontée d'une croix en fer à plusieurs branches tellement disposées que de quelque côté qu'on y arrive on aperçoit une

croix. Et comme les routes sont en ligne directe, cette colonne se voit de fort loin lorsqu'une fois on a pénétré dans la forêt. Elle était autrefois ornée des armes de Louis XIV qu'on a eu grand soin de briser en 1792.

La croix que l'on avait renversé à la même époque y a été remplacée depuis.

XI - Personnages remarquables

Quoique Barbonne ait eu beaucoup plus d'importance qu'elle n'en a de nos jours, quoiqu'il est pu y avoir partout ailleurs des personnes qui se sont élevées au-dessus de leur condition par leurs talents et leur mérite, le défaut de mémoire détaillé nous laisse encore ici clans un grande disette. Il est vrai que si dans tous les temps, les habitants sont été ce qu'ils sont actuellement, il n'est guère possible que le pays ait jamais produit des hommes dont le nom mérite de passer à la postérité. Ainsi que nous l'avons remarqué précédemment les enfants ne reçoivent d'autre instruction que celle qu'ils puisent dans leur école primaire et n'embrassent presque jamais d'autre carrière que celle de leurs parents.

L'art militaire si glorieux et si utile à la patrie et qui fait battre un noble cœur leur sourit bien peu, il leur tarde d'avoir payé à l'état le tribut strictement exigé, pour rentre bien vite dans leur première condition. Malgré les longues guerres de la République et de l'Empire et les nombreux enfants du pays qui y aient pris part, Barbonne ne compte en ce moment que deux personnes qui voient briller sur leur poitrine la récompense des braves et qui aient obtenus dans les armées, outre ceux qui sont morts sur les champs de batailles et un autre qui parcours actuellement une brillante carrière.

Monsieur Lesage rapporte dans sa géographie de la Marne que c'est près de Barbonne que naquit au commencement du 17^{me} siècle saint Victor, nommé aussi St Vitré ou St Vitre, prêtre et anachorète que St Bernard a célébré dans plusieurs homélies. Il ne reste néanmoins dans le pays ni monument ni tradition qui indique que Barbonne ait été la patrie de ce Saint, si ce n'est qu'il existe un petit village qui porte le nom de Villeneuve saint Vistre. Mais on lit dans la vie des saints de Godescard, au 26 février, que ce saint prêtre sortait d'une famille considérable du diocèse de Troyes en Champagne, ce qui ne contredirait en rien monsieur Lesage, puisque jusqu'au moment de la révolution Barbonne avait toujours fait partie du diocèse.

Seulement on ajoute qu'il mourut en 640 à Saturniac appelé aujourd'hui St Vitre près d'Arcis-sur-Aube. Nous aurions désiré connaître les monuments où monsieur Lesage a puisé cette opinion ; nous aurions eu sans doute quelques renseignements sur les commencements de Barbonne qui nous sont entièrement inconnus.

Barbonne a donné naissance à Jean Bisset qui de chanoine et chantre de St Etienne à Troyes, devint notaire du Roi et conseiller de la comtesse de Flandres et d'Artois. Il mourut entre les années 1370 et 1378 et fut inhumé dans la Chapelle de St Martin de ladite église de St Etienne qu'il avait fait bâtir et où l'on voyait encore son épitaphe en 1784.

C'est encore à Barbonne que naquit une certaine illuminée, nommée Soeur Demeuvres qui vers la fin du XVII^{ème} siècle prétendit être envoyée de Dieu pour annoncer la vérité aux hommes. Voyant que le peuple n'avait pas en elle toute la confiance qu'elle croyait mériter elle écrivit lettres sur lettres à monsieur de Chavigny, Evêque de Troyes, et à monsieur

Bouthillier, ancien Evêque de cette ville afin qu'ils la fissent reconnaître comme telle aux yeux des fidèles. Elle les assura même que l'incendie de la cathédrale arrivé en 1700 était une punition de leur désobéissance à sa parole, et qu'au moment où la foudre tomba sur cet édifice, elle était devant le trône de l'éternel, occupée à le supplier d'apaiser son courroux. Loin de consentir à ses désirs on la mit en jugement et on reconnut que c'était une enthousiaste détraquée qui ne cherchait qu'à tromper et à faire des dupes. Elle fut enfermée pour le reste de ses jours par ordre de l'officialité de l'église de St Urbain de Troyes.

Dans le temps où nous sommes, on voit encore une femme du même calibre qui passe tous les jours cinq heures dans l'église à faire des stations à tous les autels, s'imagine délivrer les âmes du purgatoire à l'aide d'un Christ, d'un morceau de pain béni et d'une petite bouteille d'eau.